

TÉLÉPHONIE MOBILE
L'APOCE alerte
 sur les
 « dangers »
 du chargeur
 « Anker »

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
 Dimanche 22 juin 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6474 - 22^e année

P 4

COUP D'ENVOI DE LA SAISON ESTIVALE 2025

Priorité à la sécurité des estivants



AMÉNAGEMENT ET RÉHABILITATION DES PLAGES
Ça a coûté 7 milliards DA

LIRE EN PAGE 2

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a donné, hier, le coup d'envoi de la saison estivale 2025 depuis Annaba

Ph : DR

VAGUE D'INCENDIES
 DANS SIX WILAYAS



La Protection civile sur le qui-vive

P 2

ELLE PREVOIT UNE CROISSANCE
 DE 8 À 12% EN 2025



Air Algérie Cargo fait le plein

P 24

ALGER CAPITALE DE LA CULTURE
 HASSANIYA 2025

Des responsables sahraouis et mauritaniens au rendez-vous

P 4

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME BAZER SEKHRA
 - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Une épreuve de sensations fortes

P 21

PAYS ARABES ET MUSULMANS

La solidarité avec l'Iran s'élargit

AHMED ATTAFF DÉNONCE :
 « Israël bénéficie d'un régime d'exception »

P 3



L'ÉDITO

Le représentant de l'entité sioniste à l'ONU est à la diplomatie ce que Netanyahu est aux crimes de guerre. Alors qu'Israël poursuit son agression en Iran pour le 9^e jour (hier) de suite, Danny Danon, puisque c'est de lui qu'il s'agit, tente de nettoyer la scène du crime. Le diplomate sioniste a tenu, ce vendredi, à la réunion du Conseil de sécurité consacrée au Moyen-Orient, un discours provocateur qui a dû stupéfier dans le monde. Mise à nu dans sa véritable nature terroriste et poussée dans ses derniers retranchements, l'entité sioniste tente de protéger ses arrières. Mais ses crimes en Iran sont déjà discutés au CSNU alors que son génocide à Ghaza est validé comme acte à la CPI. Des crimes contre l'humanité qui lui valent le statut de paria international. N'en déplaise à Netanyahu et à ses sbires hantés par leurs propres crimes. Ainsi, dans un ultime et désespéré recours, Israël adopte la stratégie de victimisation. Danon a procédé comme on retourne un blouson double face. Tout en sachant que son agression de l'Iran est incontestable. Ayant perdu la guerre psychologique, Israël tente une

Le bourreau se victimise !

contre-offensive pour influencer l'opinion mondiale. Ainsi, Danon, sans éprouver la moindre honte, joue l'innocent. Mais comme le ridicule ne tue pas, il s'en est sorti indemne, physiquement. Car son argument fallacieux a été un total fiasco. L'entité qu'il représente en défaut est sortie avec plus de dégâts qu'elle ne l'espérait, ainsi acculée par le représentant de l'Iran auprès de l'Onu, Amir Saeïd Iravani qui lui a porté le coup de grâce. Serein, le diplomate iranien a développé un argument en béton. Face à l'agression sioniste mise sous couvert du récit fallacieux de « guerre de prévention », qui nous rappelle l'invasion américaine de l'Irak en 2003, l'Iran a fait valoir son droit à la légitime défense.

Comme le lui confère la Charte de l'ONU. En catastrophe, Danon a versé dans le déni de la réalité et l'insensé face à une assemblée sidérée par tant de mensonges, d'insolence et de cynisme. Sinon comment faire croire à l'innocence – il faut le faire ! – d'un bourreau qui s'est, tout à coup, mis dans les oripeaux d'une victime ? Oui, le nervi sioniste a osé. Jugeons-nous de ses foutaises : Téhéran « a bombardé des hôpitaux » et « a tué des civiles » contrairement aux « opérations chirurgicales » de l'armée la plus morale du monde ! Confrontons maintenant Israël à la réalité : l'Iran a été agressé et a riposté, c'est irrévocable. Au moins 55 908 Palestiniens tués. A Ghaza, 94 % des hôpitaux endommagés ou détruits. Si seulement l'hôpital Al-Ahli Arabi pouvait parler au nom des 471 martyrs palestiniens ! Danon a été à une larme près de faire basculer Israël dans le statut de victime. Quelle ignominie ! Hitler se retournera dans sa tombe. Le fûreur qui a fait du « peuple élu » la victime éternelle qui peut, quand même, tuer les autres peuples de la région dans une impunité totale. Mais, les temps ont changé, les bourreaux sionistes payeront, tôt ou tard, pour leurs crimes de guerre.

Farid Guellil

COUP D'ENVOI DE LA SAISON ESTIVALE 2025

Priorité à la sécurité des estivants

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a souligné hier à l'occasion du coup d'envoi de la saison estivale 2025 qu'il a donné depuis Annaba que les services de sécurité et de la Protection civile ont élaboré des « plans opérationnels précis » pour assurer une saison estivale sécurisée et sereine, notant que ces plans sont basés sur le renforcement des équipes sécuritaires sur le terrain pour maintenir la sécurité et l'ordre publics et assurer la sécurité des estivants, particulièrement dans les lieux enregistrant une grande affluence.

Il a ajouté que ces mesures « permettront un bon déroulement de la saison estivale, en privilégiant une approche préventive et une vigilance permanente pour faire face à toute situation d'urgence ». Il a rappelé, dans ce contexte, les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, quant à l'application rigoureuse de la loi afin de lutter efficacement contre l'accaparement des plages par des individus ou des



groupes entraînant des restrictions d'accès du public. « Pour la deuxième année consécutive, une instruction interministérielle provenant des ministères de l'Intérieur, des Finances et du Tourisme a été signifiée à l'effet de réglementer l'octroi des concessions touristiques sur les plages autorisées à la baignade, ce qui a permis d'améliorer la gestion de ces espaces et de développer les services fournis aux vacanciers, avec une nette diminution des exploitations illégales et inconsidérées des plages », a relevé le ministre de l'Intérieur. Il a également souligné que cette approche réglementaire « a contribué, comme jamais auparavant, à augmenter les recettes des communes, ce qui traduit l'efficacité de ce mécanisme à même de réaliser un équilibre entre le service public et la collecte des ressources locales ». Le ministre a conclu son intervention en insistant sur « la poursuite de la surveillance sur le terrain et le suivi quotidien, par les différents services concernés, afin

d'assurer le respect du principe de la gratuité d'accès aux plages ».

L'AMÉNAGEMENT ET LA RÉHABILITATION DES PLAGES ONT COÛTÉ 7 MILLIARDS DA

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur, a annoncé à la même occasion, l'ouverture, au titre de cette saison estivale, de 461 dont 13 nouvelles plages pour les estivants répartis sur 119 communes des 14 wilayas côtières du pays. Il a ajouté qu'une enveloppe financière estimée à 7 milliards de dinars a été consacrée à la réhabilitation et la préparation des plages soit un taux de 68% de plus comparé à l'année dernière. À noter que le ministre Merad était accompagné de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal et du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. Au cours de cette

visite, la délégation ministérielle s'est rendue sur les différents pavillons des services de sécurité et des directions de l'exécutif participant à une exposition sur la saison estivale 2025, prenant connaissance des moyens et des équipements mis en place pour sécuriser la saison estivale. Différents spectacles sportifs et culturels ont été organisés à l'occasion de l'ouverture officielle de la saison estivale, illustrant le dynamisme de la wilaya d'Annaba durant l'été et la variété des activités récréatives et de loisirs destinées aux familles et aux vacanciers. La délégation ministérielle s'est rendue, par la suite, sur la plage de Djenne El Bey, dans la commune de Seraïdi, où des expositions de sports de montagne ont été présentées dans le cadre du tourisme vert et sportif, ainsi qu'un exemple pratique d'exploitation touristique des plages de manière responsable et durable, mettant en avant le potentiel de cette ressource naturelle.

Ania N.

INTÉGRATION DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS DANS DES POSTES PERMANENTS

Les directions de l'éducation se mobilisent

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a signé un décret exécutif portant sur la titularisation des enseignants contractuels exerçant dans les établissements publics d'enseignement, sous certaines conditions. Le décret exécutif n° 25-152, daté du 2 juin 2025 et publié dans le dernier numéro du Journal officiel, fixe les conditions à remplir par les enseignants contractuels. Ceux-ci doivent répondre aux critères d'accès à la Fonction publique, détenir les spécialités requises par la réglementation en vigueur, et être en poste au 23 mars 2025. Il s'agit des enseignants recrutés sur des postes budgétaires vacants de manière définitive, exerçant dans des grades correspondant aux diplômes sur la base desquels ils ont été recrutés. Quant aux modalités d'intégration, les enseignants concernés seront intégrés en qualité de stagiaires, avant d'être titularisés selon les dispositions réglementaires en vigueur. Les mesures d'intégration prévues par ce décret prendront effet à partir du 23 mars 2025. Une instruction conjointe émanant du ministère de l'Éducation, du ministère des Finances et de la Direction générale de la Fonction publique sera prochainement publiée pour définir les modalités d'application de ce décret. Après la publication de décret, les différentes directions de l'éducation des wilayas se préparent pour entamer très prochainement l'opération d'intégration des enseignants concernés dont le nombre est de 82.410 enseignants contractuels à l'échelle nationale. Dans ce sens, certaines directions, par l'intermédiaire de leurs services d'inspection, ont adressé des lettres timbrées « très urgent », datées du 19 juin, exhortant les directeurs d'établissements scolaires des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) à leur fournir les dossiers administratifs des enseignants contractuels, devant être soumis à l'étude. Par conséquent, ces dossiers administratifs doivent comprendre neuf documents essentiels, à savoir trois copies du procès-verbal de nomination à compter du 23 mars 2025, en tant que stagiaire, « qui est la date de publication du décret présidentiel incluant l'intégration directe des éducateurs », en plus de soumettre trois copies de la décision de recrutement en tant que contractuels, approuvée par les services de contrôle financier, en plus de présenter 3 copies du diplôme ou du certificat académique sur la base duquel l'enseignant concerné a été recruté, ainsi que de soumettre trois copies d'une carte nationale d'identité valide.

Ania N.

ETUSA À L'OCCASION DE LA SAISON ESTIVALE

185 lignes exploitées en journée et 23 en soirée de 6h à 1h

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a lancé, hier, un programme spécial à l'occasion de la saison estivale, visant à faciliter les déplacements des citoyens de la capitale et de sa périphérie, a indiqué l'entreprise dans un communiqué. D'après la même source, « ce programme inclut les dessertes habituelles du réseau de

transport public, prolongées jusqu'à 1h du matin, les dessertes du Plan Bleu (vers les plages), ainsi que des dessertes nocturnes à destination des Sablettes et de la place Kittani». Ajoutant que « le service de transport public habituel sera assuré de 6h à 1h, avec un total de 185 lignes exploitées en journée et 23 lignes en soirée ». Concernant les dessertes vers les plages, dans le cadre de l'ini-

tiative Plan Bleu, « l'Etusa mettra en service 13 lignes spéciales, actives de 8h à 20h, au tarif unique de 100 DA (aller-retour) », a fait savoir le communiqué. en effet, il s'agit des lignes « Douéra - Plage Sidi Fredj, Khemis El- Khechna - Plage de Boumerdès (via Ouled Moussa), Hammadi - Plage de Boumerdès, El-Harrah - Plage Ain Taya, Chevalley - Plage Sidi Fredj, Haouch El-Gazouz -

Plage Kheloufi, Cité Abaziou 1 (Douéra) - Plage Kheloufi, Cité Sidi M'hamed - Plage Kheloufi, Aïn El Malha - Plage Kheloufi, Chaïbia - Plage Kheloufi (via Birtouta), El Kerrouche - Plage de Réghaïa (via la ville de Réghaïa) ». S'ajoutent à cela les lignes : « cité Mohamed Maouche - Plage Aïn Benian et El- Rahmania - Plage Kheloufi (via les quartiers Q22, Q23, Q25, 1.500 logements, Athma-

ne Belouizdad et 4.000 logements à Magta Kheïra) ». À noter que « le programme des dessertes nocturnes vers les Sablettes et la place Kittani sera, quant à lui, assuré de 19h à 1h, au départ de la place du 1er mai, de la place des Martyrs, de Bachdjarah, de Baraki, des Eucalyptus, de Hammadi, de Meftah et des Fusillés », a conclu le communiqué.

L.Zeggane

VAGUE D'INCENDIES DANS SIX WILAYAS

La Protection civile sur le qui-vive

La Direction générale de la Protection civile a signalé ce samedi une série d'incendies ayant éclaté dans plusieurs wilayas du pays, touchant aussi bien les forêts que les zones agricoles. Les opérations de lutte contre les flammes se poursuivent dans toutes les zones affectées. Dans la wilaya de Béjaïa, deux incendies ont été enregistrés. Le premier s'est déclaré dans la localité de Tizi Aâdjissa, relevant de la commune de Semaoun, tandis que le second a

éclaté à Aâzounène, dans la commune d'Ighram. Les deux foyers ont ravagé des maquis et des broussailles, mobilisant les services de la Protection civile qui sont toujours à pied d'œuvre pour maîtriser les flammes. À Blida, un autre feu de broussailles a été signalé à Lekrach, commune de Chréa. La situation reste critique, et les unités d'intervention poursuivent les opérations d'extinction. Les terres agricoles ne sont pas épargnées. À Tiaret, un incendie s'est déclaré dans la région

d'El Farâa, commune de Ksar Chellala, ravageant des récoltes. Un sinistre similaire a été signalé à Djelfa, dans la zone de Hassi Dhamim, commune de Bouira El Ahdeb, où des champs ont également été touchés par les flammes. Dans la wilaya de Sétif, deux feux ont été rapportés : l'un dans le quartier Bellar, commune d'Amoucha, et l'autre à Terouanet El Mers, dans la commune d'Aïn El Roua. Les deux incendies ont détruit des superficies agricoles et les opérations d'extinction se

poursuivent. Face à cette vague d'incendies, la Protection civile appelle les citoyens à faire preuve de vigilance, notamment en cette période de chaleur accrue propice aux départs de feu. Elle rappelle l'importance de signaler immédiatement tout incendie afin de limiter les dégâts et éviter la propagation. Les services concernés restent en alerte maximale pour protéger les personnes, les biens et les ressources naturelles.

M.Seghilani

PAYS ARABES ET MUSULMANS

La solidarité avec l'Iran s'élargit

Les travaux de la 51^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères (MAE) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont été ouverts hier matin, à Istanbul (Turquie), avec la participation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, chargé par le président Abdelmadjid Tebboune.



Un communiqué du ministère précise que les travaux de cette session qui dure deux jours, 21 et 22 juin, sont marqués par "l'organisation d'une séance spéciale sur l'agression israélienne continue contre la République islamique d'Iran" et "l'examen des principales questions d'actualité dans le monde islamique, en tête desquelles la cause palestinienne, qui fait face, elle aussi, à des défis croissants sur fond de poursuite de la guerre génocidaire contre le peuple palestinien frère dans la bande de Gaza".

Pour le président de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, « un complot est en cours à l'occasion du centenaire de l'accord Sykes-Picot ». Intervenant lors de la séance d'ouverture, il a affirmé : « nous ne le laisserons pas passer, et Israël n'atteindra pas ses objectifs ». «

Nous sommes optimistes quant à la victoire de l'Iran », a-t-il ajouté. La question qui se pose : que feront concrètement les pays musulmans, à l'exception, évidemment du Maroc et des autres « normalisateurs », pour mettre un terme à l'agression de l'entité sioniste contre l'Iran et contre le peuple palestinien et aussi contre les pays voisins (Liban, Syrie, Yémen) ?

LES PAYS ARABES CONDAMNENT L'AGRESSION SIONISTE CONTRE L'IRAN

Vendredi soir, Ahmed Attaf a pris part à Istanbul, aux travaux de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau ministériel, consacrée à l'examen des développements liés à l'agression israélienne contre l'Iran. Selon un communiqué du ministère, les participants à cette réunion d'urgence "ont unanimement condamné

l'agression israélienne contre l'Iran, la qualifiant de violation de la Charte des Nations unies et de menace à la paix et à la sécurité dans toute la région du Moyen-Orient ». Ils ont appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à « assumer les responsabilités qui lui incombent à cet égard ».

ARAGHCHI IRA À MOSCOU

À son arrivée à Istanbul, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a dit qu'il compte saisir l'occasion de sa participation à la réunion de l'OCI pour faire entendre au monde la voix de la vérité et de la légitime défense du peuple iranien. Il a affirmé que l'Iran, en vertu de son droit légitime à la légitime défense, « se dressera fermement face à l'agression israélienne et répondra avec la force qu'elle mérite ». Il a exprimé l'espoir qu'une déclaration ferme et claire condamnant cette agression serait publiée.

Le ministre iranien a également indiqué qu'il profiterait de cette occasion pour tenir des réunions parallèles avec les ministres des Affaires étrangères participants, notamment : son homologue égyptien, Badr Abdel Aty, le Secrétaire général et le président turc Recep Tayyip Erdoğan. Araghchi devrait également se rendre à Moscou lundi pour rencontrer le président Vladimir Poutine.

BENDJAMA AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

De son côté, intervenant lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur le thème "Les menaces contre la paix et la sécurité internationales", le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies (ONU), Amar Bendjama, a affirmé que les agressions perpétrées par l'entité sioniste contre l'Iran étaient injustifiées et constituait une violation flagrante de la charte de l'ONU, ajoutant que ces attaques ciblant des installations soumises aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) compromettaient la crédibilité du système de non-prolifération nucléaire. Bendjama a affirmé que les agressions perpétrées par l'entité sioniste contre l'Iran « sont injustifiées et constituent une violation flagrante de la charte des Nations unies », rappelant qu'elles avaient ciblé des installations nucléaires soumises aux garanties de l'AIEA. « Si ces garanties et la présence d'inspecteurs internationaux sur le sol iranien n'assurent pas la protection de ces installations, c'est, donc, la crédibilité même du système mondial de non-prolifération qui est aujourd'hui en jeu », a-t-il averti. « Si les responsables de la protection de ce système sont incapables de condamner ces violations, ils doivent s'interroger sur leurs objectifs réels et s'ils s'acquittent, vraiment, de leurs responsabilités », poursuit-il. « Nous devons résister à toute tentative visant à justifier ce qui constitue en vrai un acte d'agression contre un État souverain, membre des Nations unies », a soutenu le diplomate algérien ajoutant que « nul narratif illusoire n'est accepté ». Soulignant la nécessité pour tout le monde de « revenir à la raison », le diplomate algérien a affirmé que « les négociations entre les trois pays européens et l'Iran, ainsi que celles entre les Etats-Unis et l'Iran, facilitées par le Sultanat d'Oman, demeurent une option constructive et viable à même de faire prévaloir la diplomatie ». « Même en période de fortes tensions, la médiation et les principes de la Charte des Nations unies demeurent les seules instruments qui nous sont disponibles et viables », a-t-il assuré, ajoutant que « l'Algérie a toujours cru en la force du dialogue ».

M'hamed Rebah

AHMED ATTAFF DENONCE :

« Israël bénéficie d'un régime d'exception »

Le ministre d'Etat Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a prononcé, hier, une allocution à l'occasion de la 51^e session du Conseil des MAE de l'OCI tenue à Istanbul.

Attaf a, d'emblée, souligne que cette réunion intervient dans un contexte international et régional « pour le moins extraordinaire, critique, voire tragique », alors que « le droit international a été totalement ignoré, y compris la Charte des Nations Unies elle-même », tandis que « l'équilibre des interactions internationales civilisées a été rompu, et la logique de la force n'a plus de limites ni de restrictions. » Au même temps, poursuit Attaf, « les concepts fondamentaux sont devenus confus, au point que certains prônent le droit de l'agresseur à se défendre et à se venger de sa victime », ajoutant que « la tendance à l'hégémonie absolue a incité l'agresseur à déclarer ouvertement son intention de réorganiser le Moyen-Orient, voire l'ensemble du système international. » Tel est le tableau d'une situation « sans précédent » par sa gravité, son ampleur et ses répercussions »

Attaf a, ensuite, entré dans le vif du sujet : « Israël mène une agression contre l'Iran et une guerre ouverte à toutes les éventualités, menaçant la région de catastrophes de toutes sortes et de toutes dimensions, aux conséquences imprévues. Récemment, Israël a mené des attaques répétées et systématiques contre la Syrie, le Liban et le Yémen, lesquelles attaques se poursuivent encore à

l'heure actuelle. Aujourd'hui comme hier, l'occupant israélien refuse de renoncer à la guerre qu'il impose au peuple palestinien de Gaza depuis près de deux ans. » Le chef de la diplomatie nationale poursuit : « Tous nos frères sont sincèrement solidaires et se soutiennent mutuellement dans leur lutte contre l'entêtement de l'occupant à poursuivre ses illusions, alléguant assurer la sécurité et la stabilité de sa propre entité au détriment de celles des autres », dénonce-t-il, avant de poser ces interrogations : « De quelle sécurité bénéficie exclusivement l'occupation israélienne ? De quelle sécurité repose la violation de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité de tous les pays de la région, sans aucune responsabilité ni contrôle ? De quel type de sécurité s'agit-il, qui repose sur la poursuite d'une domination absolue sur les autres, ainsi que sur la violation de toutes les règles du droit international et de tous les principes de la Charte des Nations Unies ? »

« PAS DE PAIX, NI SÉCURITÉ SANS L'ÉTAT PALESTINIEN »

D'autre part, Attaf relève que « nous sommes arrivés à un tournant décisif de l'histoire de cette région et du système international dans son ensemble », précisant que ce tournant « exige de reconsidérer la question de la sécurité au Moyen-Orient dans sa globalité et sur ses fondements fondamentaux, qui n'acceptent ni la primauté des intérêts d'une partie sur ceux des autres, ni l'exemption d'une partie de ses obligations et leur imposition à toutes les autres, ni la tolérance et l'indul-

gence envers une partie tout en réprimant et opprimant toutes les autres. La sécurité et la paix au Moyen-Orient ne peuvent être assurées sans s'attaquer au cœur du conflit régional, à savoir la question palestinienne. » Pour ce faire, Attaf plaide pour « la nécessité de mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens et arabes et d'accélérer la mise en place des conditions nécessaires à la création d'un État palestinien indépendant et souverain, avec El-Qods pour capitale. La sécurité et la paix au Moyen-Orient ne peuvent être assurées sans que chacun adhère aux règles du droit international sur un pied d'égalité. » En ce sens, Attaf a affirmé que le plus important aujourd'hui, « c'est de mettre fin au régime d'exception dont bénéficie l'occupation israélienne, un régime fondé sur l'impunité et la non-sanction. La sécurité et la paix au Moyen-Orient ne peuvent être assurées sans abandonner la logique de la force, la logique hégémonique et la politique du fait accompli. Ce qui est nécessaire ici, c'est le respect des règles et réglementations établies par la légitimité internationale, dont nul, ni à l'intérieur ni à l'extérieur de la région, ne saurait être exempté.

Enfin, Attaf résume : « Tels sont les faits irréfutables et indéniables. Tels sont les principes inébranlables qui ne peuvent être ignorés ni occultés derrière les conflits inventés et des guerres artificielles. Tels sont les conditions essentielles indispensables à l'instauration d'une paix juste, durable et définitive dans toute la région du Moyen-Orient. »

Synthèse F. G.

L'ALGÉRIE MET EN GARDE LE CSNU FACE À L'AGRESSION SIONISTE CONTRE L'IRAN :

« L'impunité et l'immunité entraînent de graves conséquences »

L'Algérie a souligné à New York par la voix de son Représentant permanent auprès des Nations unies (ONU), Amar Bendjama, que les agressions perpétrées par l'entité sioniste contre l'Iran étaient injustifiées et constituait une violation flagrante de la charte de l'ONU, ajoutant que ces attaques ciblant des installations soumises aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) compromettaient la crédibilité du système de non-prolifération nucléaire. Bendjama a affirmé que les agressions perpétrées par l'entité sioniste contre l'Iran « sont injustifiées et constituent une violation flagrante de la charte des Nations unies », rappelant qu'elles avaient ciblé des installations nucléaires soumises aux garanties de l'AIEA. « Si ces garanties et la présence d'inspecteurs internationaux sur le sol iranien n'assurent pas la protection de ces installations, c'est, donc, la crédibilité même du système mondial de non-prolifération qui est aujourd'hui en jeu », a-t-il averti. « Si les responsables de la protection de ce système sont incapables de condamner ces violations, ils doivent s'interroger sur leurs objectifs réels et s'ils s'acquittent, vraiment, de leurs responsabilités », poursuit-il. « Nous devons résister à toute tentative visant à justifier ce qui constitue en vrai un acte d'agression contre un État souverain, membre des Nations unies », a soutenu le diplomate algérien ajoutant que « nul narratif illusoire n'est accepté ». Soulignant la nécessité pour tout le monde de « revenir à la raison », le diplomate algérien a affirmé que « les négociations entre les trois pays européens et l'Iran, ainsi que celles entre les Etats-Unis et l'Iran, facilitées par le Sultanat d'Oman, demeurent une option constructive et viable à même de faire prévaloir la diplomatie ». « Même en période de fortes tensions, la médiation et les principes de la Charte des Nations unies demeurent les seules instruments qui nous sont disponibles et viables », a-t-il assuré, ajoutant que « l'Algérie a toujours cru en la force du dialogue ».

PAS DE DEUX POIDS, DEUX MESURES, QUAND IL S'AGIT DU RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Il a en outre souligné que « l'Algérie ne peut accepter le principe de deux poids, deux mesures, quand il s'agit du respect du Droit international humanitaire, parce que les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés partout et en toutes circonstances », ajoutant : « Nous n'avons eu de cesse de mettre en garde contre les violations du Droit international humanitaire, notamment à Gaza où, malheureusement, la violation du Droit international humanitaire est devenue la règle ». « Les responsables de l'effondrement du système de santé à Gaza et du meurtre de 1.580 membres du personnel médical, de 18.000 enfants, de plus 10.000 femmes, de 225 journalistes et de 467 membres du personnel humanitaire, ne peuvent prétendre, en toute crédibilité, le respect du Droit international humanitaire », a martelé Bendjama.

Ania N.

EN PRÉSENCE DE RESPONSABLES SAHRAOUI ET MAURITANIENS

Ouverture de «Alger capitale de la culture Hassaniya 2025»

La manifestation "Alger capitale de la culture Hassaniya 2025" qui se poursuit jusqu'à demain lundi, s'est ouverte hier au Palais de la culture "Moufdi Zakaria" à Alger, en présence des ministres de la Culture de l'Algérie, de la République arabe sahraouie démocratique et de la République islamique de Mauritanie, ainsi que de plusieurs personnalités politiques, intellectuelles, littéraires et artistiques.



La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée sous le thème: "La Hassaniya nous réunit", a connu l'inauguration de diverses expositions en lien avec la culture Hassaniya. Ces expositions comprennent des livres, des manuscrits, des œuvres cinématographiques, de l'artisanat, ainsi que des présentations des coutumes, traditions et rituels patrimoniaux partagés par les pays participants.

« IDENTITÉ ET PROFONDEUR AFRICAINE PARTAGÉE »

Une exposition sur le Parc national de la culture à Tindouf est également au programme. Cette importante manifestation vise à faire

connaître le patrimoine commun de la région et à approfondir les relations entre les peuples. Des délégations importantes d'artistes, de chercheurs et d'écrivains y participent, dont une quarantaine de Mauritanie et une soixantaine du Sahara Occidental, afin d'enrichir les échanges avec leurs homologues algériens concernant la culture Hassaniya. Cette manifestation sera marquée par un programme culturel, intellectuel et artistique élaboré pour l'occasion, notamment le premier colloque international intitulé, (La Culture Hassaniya : identité et profondeur africaine partagée), prévu aujourd'hui, avec la participation de chercheurs algériens, mauritaniens et sahraouis, pour discuter de

plusieurs axes relatifs aux questions de la pensée, la science, la connaissance, l'histoire, la culture et la mondialisation dans les sociétés hassanophones.

UN RICHE PROGRAMME AU PALAIS DE LA CULTURE ET AU TNA

D'autre part, une conférence intitulée ; (Le cinéma au service de la culture hassaniya : documentation du patrimoine et revitalisation de l'identité), est également prévue, demain, où les présents aborderont des sujets tels que « Les représentations de la culture hassaniya au cinéma », « La dimension linguistique du dialecte hassani et son utilisation cinématographique », « Le cinéma algérien au service de la culture hassaniya »,

avec la programmation de projections nationales de films cinématographiques algériens, mauritaniens et sahraouis. La manifestation (Alger, capitale de la culture Hassaniya) verra également l'élaboration d'un riche programme culturel et artistique au niveau des espaces du Palais de la culture (Moufdi-Zakaria) et au Théâtre national algérien (TNA), qui abriteront des soirées poétiques et artistiques avec des prestations musicales qui mettront en valeur les instruments (Tidinit) et (Ardin). À noter que la cérémonie d'ouverture a été ouverte en présence du ministre de la Culture sahraoui, Moussa Salma Labid, du ministre de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement mauritanien, Al-Houssein Ould Medou, du président de l'Union internationale des écrivains de Hassaniya, Edou Ould Beniouk, du conseiller du président de la République chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, du conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Zoheir Bouamama, ainsi que des présidents d'organismes nationaux, des intellectuels et des artistes.

Ania N.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE RELIGIEUX

Belmehdi reçoit le mufti d'Égypte

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, hier à Alger, le mufti de la République arabe d'Égypte, cheikh Nazir Mohamed Ayyad avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine religieux, notamment en ce qui concerne la fatwa.

La rencontre intervient dans le cadre de la visite du mufti de la République arabe d'Égypte en Algérie, à l'invitation du Haut conseil islamique (HCI), pour prendre part à la conférence internationale organisée par ce dernier sous le thème : «La connaissance humaine et son impact sur l'établissement des relations et la réalisation du vivre-ensemble: vers la connaissance des civilisations». À noter que la rencontre s'est déroulée en présence du président du HCI, Mabrouk Zaid El-Kheir et du membre de la commission ministérielle de la fatwa, membre du HCI, cheikh Kamel Bouzidi, ainsi que de l'ambassadeur d'Égypte en Algérie, Mokhtar Gamil Tawfik Warida.

L. Zeggane

TÉLÉPHONIE MOBILE

L'APOCE alerte sur les « dangers » du chargeur de marque « Anker »

L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) a mis en garde le consommateur contre un chargeur de téléphone portable de la marque «Anker». Dans une publication sur sa page Facebook officiel, l'APOCE a déclaré que «plus d'un million de batteries portables de la marque «Anker», réputée pour ses batteries externes et ses enceintes Bluetooth portables, sont actuellement rappelées en raison d'un danger potentiel d'incendie». Ajoutant que «cette opération de rappel, d'une ampleur inhabituelle, touche plus de 1,15 million d'exemplaires du modèle Power-Core 10000, vendue entre mi-2016 et décembre 2022 sur des plateformes bien connues comme eBay, Newegg et Amazon, cette batterie externe est face à des risques importants de surchauffe, susceptibles de provoquer des départs de feu».

L. Z.

PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Baddari préside une réunion préparatoire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier, à Alger, une réunion de coordination avec les directeurs des établissements universitaires et des écoles normales supérieures (ENS), en prévision de la prochaine année universitaire, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère, a été consacrée à la coordination avec les ENS et les annexes y relevant dans diverses universités du pays, «en vue de répondre à la demande nationale exprimée par le ministère de l'Éducation nationale». À noter que «l'objectif est de renforcer la qualité de la formation et d'optimiser l'utilisation des infrastructures et des équipements, d'autant plus que ces annexes entameront, à partir de l'année universitaire 2025/2026, la formation des enseignants pour les trois cycles», a précisé la même source.

L. Z.

COLLOQUE DE L'AIARA SUR LES AVOCATS DU FLN

D'importantes recommandations adoptées

Le colloque international intitulé « Robes noires et révolution algérienne : les plaidoyers des avocats de la liberté restent d'actualité », organisé mercredi dernier, à l'hôtel El Aurassi, par l'Association internationale des amis de la révolution algérienne (AIARA), est sorti avec plusieurs recommandations.

Ce colloque, organisé sous le patronage du ministère des Moudjahidines et des Ayants droits, qui a permis de mettre la lumière sur le rôle des avocats pendant la Guerre de libération nationale. Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, M. Laïd Rebigua, des représentants du président du Conseil de la nation, du président de l'Assemblée populaire nationale, du ministre de la Justice, garde des Sceaux et du ministre des Affaires étrangères, le président de la commission mixte Algéro-Française pour la question mémorielle, le Président de l'Union nationale des Ordres des avocats (UNOA), des moudjahidines, des avocats et des chercheurs dans le champ historique national, ont unanimement reconnu l'importance de ce forum et recommandé sa tenue annuelle, afin de mettre la lumière sur les plaidoyers des avocats qui ont pris la défense des militants du FLN et des combattants de la l'ALN. Dans l'allocution, lue par le SG de l'AIARA, Nasreddine Belgacem, l'ambassadeur et doyen des diplomates algériens, président en exercice de l'Association, Noureddine Djoudi, a souligné l'importance de cette rencontre, pour interpeller encore les consciences des hommes investis dans le domaine de la justice, et

leur donner l'exemple des avocats qui ont soutenu le combat u FLN, qui ne se sont surpassés et qui n'ont pas tus devant l'arbitraire. Pour lui, il s'agit d'une occasion pour réitérer une vérité impérisable, celle qui fait que la défense de la justice demeurera tant que l'injustice, l'oppression et la colonisation perdurent. « Nous sommes ici, aujourd'hui, non pas pour célébrer une mémoire, mais pour renouveler notre attachement au droit et pour signifier que nos liaisons avec la justice ne seront pas altérées avec le temps. Les avocats qui ont porté la robe noire, ne l'ont pas fait pour honorer leur profession, mais ils l'ont fait surtout fait pour défendre les droits et la justice usurpés... », a-t-il soutenu. L'avocate Fatima Zahra Ben Brahem, modératrice du colloque, a mis en avant « le rôle qui incombe au ministère des Moudjahidines dans la préservation et la protection de la mémoire nationale, à travers l'organisation de colloques et de journées d'études, à travers l'ensemble du territoire national », ajoutant que cela contribuera sûrement à la réécriture de l'histoire et à la défense de la mémoire collective des Algériens et de tous ceux qui ont soutenu le combat de l'Algérie pour son indépendance ». Elle a cité, à ce sujet, l'exemple des avocats, amis de la Révolution algérienne, qui ont laissé un legs « inestimable » en matière de défenses de militants et combattants de la liberté et de la dignité humaine. Ce colloque international a été marqué, également, par des interventions tout au long de la journée et des témoignages d'avocats, tous axés sur

la justesse des plaidoiries de avocats du FLN qui ont mis au grand jour le véritable visage du colonialisme français. A l'issue de la rencontre, les participants ont recommandé le lancement d'une plateforme numérique internationale intitulée « Avocats de la liberté », la création d'archives numériques dans plusieurs langues (arabe, français, anglais et espagnol) relatives aux plaidoiries, biographies et documents historiques des avocats de la liberté qui ont défendu la cause de l'indépendance de l'Algérie. Ces archives seront ouvertes aux chercheurs et aux organisations de défense des droits humains. Les participants ont également recommandé aux ministères de l'Enseignement supérieur et de la Justice, ainsi qu'aux centres de recherche, de créer des équipes de recherche au niveau des facultés de droit et des sciences politiques, pour promouvoir l'enseignement de la philosophie du plaidoyer pour la libération comme modèle de résistance au colonialisme, en s'appuyant sur l'expérience des avocats de la révolution algérienne. Ils ont également recommandé de passer de la célébration symbolique à l'action juridique et intellectuelle. Des moudjahids ont été honorés, à l'occasion, dont la moudjahida Djamilia Boupacha, qui a été défendue par l'avocate Gisèle Halimi, ainsi que des membres des familles d'avocats du FLN, dont Me Bentoumi, Hadj Hamou, Mourad Oussedik... et d'autres. La distinction de la défunte Gisèle Halimi a été remise à Djamilia Boupacha.

R. N.

L'UE ADMET DES « SIGNES DE VIOLATIONS » ET ISRAËL ÉCHAPPE ENCORE AUX CONSÉQUENCES

Complicité ou réveil tardif ?

L'Union européenne s'interroge ouvertement sur la conformité d'Israël à l'accord de partenariat signé en 1995, à la lumière des crimes massifs commis dans la bande de Ghaza depuis plus d'un an et demi.

Selon une note confidentielle révélée par l'agence Reuters et confirmée par The Guardian, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) estime qu'il existe « des signes clairs de violation des engagements relatifs aux droits humains » par Israël, en vertu de l'article 2 de cet accord.

La note souligne que les restrictions imposées par Israël sur l'entrée de nourriture, de médicaments et d'équipements médicaux affectent gravement l'ensemble de la population de Ghaza. Elle mentionne également les bombardements délibérés sur les hôpitaux, les infrastructures sanitaires, les déplacements forcés et l'absence totale de mécanismes de responsabilité. Le document s'appuie sur les évaluations de plusieurs institutions internationales, dont la Cour internationale de justice et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. L'accord de partenariat, entré en vigueur en 2000, soutient une relation commerciale d'environ 68 milliards d'euros entre Israël et l'Union européenne, qui est son plus grand marché d'exportation. Israël bénéficie aussi du programme européen de recherche Horizon, pour



PH. : AP

lequel il a reçu plus de 831 millions d'euros depuis 2021. Ce partenariat repose officiellement sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques, un fondement de plus en plus remis en question au vu des événements en cours. Le déclenchement de cette révision est intervenu après l'appel de 17 États membres, dont les Pays-Bas, traditionnellement alliés d'Israël. Le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Caspar Veldekamp, ancien ambassadeur en Israël, a jugé que le blocus de Ghaza constituait une violation du droit international et donc de l'accord de partenariat. Cette position a surpris par son soutien élargi, même si elle n'a pas encore été soumise au vote. Le Conseil des affaires étrangères de l'UE doit se réunir lundi à Bruxelles pour examiner les conclusions de la révision. Aucune décision concrète n'est attendue à ce stade, en raison

des divergences profondes entre les États membres. Alors que certains pays réclament des sanctions ou au moins une suspension partielle de l'accord, d'autres, comme la Hongrie, la République tchèque ou l'Allemagne, continuent de soutenir Israël et menacent de bloquer toute initiative allant dans ce sens. De nombreuses organisations de la société civile ont appelé à des mesures concrètes. Un collectif de 113 ONG, parmi lesquelles Amnesty International et Human Rights Watch, a exhorté l'UE à suspendre immédiatement l'accord, affirmant que tout manquement à cette exigence détruirait la crédibilité morale de l'Union et encouragerait Israël à poursuivre ses crimes. Elles soulignent que plus de 55 000 civils ont été tués à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, selon les données du ministère de la Santé local. Par ailleurs, huit pays européens, dont la Belgique, ont adressé une lettre

à la haute représentante Kaja Kallas pour demander la fin du commerce avec les colonies israéliennes implantées illégalement dans les territoires palestiniens. Ils rappellent que la Cour internationale de justice a rendu un avis en juillet 2023 exigeant d'Israël qu'il mette fin à l'occupation, et aux autres États de ne pas reconnaître sa légalité. La Commission européenne se retrouve ainsi face à une impasse politique et morale. D'un côté, le silence prolongé et l'inaction deviennent insoutenables, surtout à l'heure où la Cour pénale internationale a délivré des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et l'ex-ministre de la Défense Yoav Gallant. De l'autre, toute sanction effective se heurte à la nécessité d'un consensus européen, que plusieurs pays refusent catégoriquement. Kaja Kallas elle-même a exprimé sa frustration devant le blocage institutionnel. Elle a rappelé que toute sanction nécessite l'unanimité des 27 États membres, et que proposer des mesures sans espoir de réussite ne ferait que montrer que l'Union n'a pas de position commune. Dans ce contexte, la politique étrangère européenne apparaît plus que jamais divisée et paralysée. Malgré les preuves accablantes, les crimes de guerre documentés, la catastrophe humanitaire à Ghaza et la mobilisation massive de la société civile, l'Union européenne continue de parler d'« indicateurs de violation » plutôt que d'agir. Ce décalage croissant entre le discours et la réalité interroge sur la capacité de l'Europe à défendre les valeurs qu'elle proclame, et risque de l'entraîner, par passivité, dans une forme de complicité tacite avec les crimes de l'occupant.

M. Seghilani

LA MOBILISATION ENFLE CONTRE LA GUERRE SIONISTE

Voix juives, arabes et occidentales unies pour la justice

Une voix juive dissidente s'est élevée depuis la Tunisie, au cœur du monde arabe, pour dénoncer la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre les peuples palestinien et iranien. Le rabbin américain Yisroel Dovid Weiss, figure de proue du mouvement antisioniste orthodoxe « Neturei Karta - Les Juifs unis contre le sionisme », a appelé depuis Tunis à la poursuite du combat mondial contre l'idéologie sioniste, qu'il qualifie de « trahison de la foi juive ».

S'exprimant devant un public tunisien attentif, le rabbin Weiss a dénoncé la guerre d'extermination contre le peuple palestinien à Ghaza et les crimes commis en Iran au nom d'une idéologie politique, et non d'une religion. « Le sionisme est une entreprise nationaliste fondée sur l'exclusion, la haine et l'effacement de l'autre. Il ne représente en rien la foi juive », a-t-il affirmé. Il a souligné que des milliers de juifs dans le monde refusent que des massacres soient commis en leur nom, réclamant justice pour les victimes palestiniennes et la fin de la colonisation. Pour Weiss, le sionisme a détourné le judaïsme de ses principes, exploitant la religion pour justifier l'oppression, l'expulsion et la guerre. Il a rappelé que Neturei Karta est un mouvement international dont la mission est de faire entendre la voix majoritaire des juifs orthodoxes opposés à l'État de l'entité sioniste. « Nous voyageons à travers le monde pour expliquer que le judaïsme et le sionisme sont deux choses distinctes, voire opposées », a-t-il insisté. Il a également révélé que les membres de son mouvement sont souvent menacés, attaqués et accusés d'antisémitisme simplement pour leur opposition pacifique à l'entité sioniste. Pendant ce temps, les rues du monde entier grondent de colère. À Londres, une immense manifestation a rassemblé des milliers de personnes devant les

institutions gouvernementales pour dénoncer les attaques de l'entité sioniste contre Ghaza et l'Iran. Les manifestants ont exigé que le Royaume-Uni se retire de toute complicité avec la guerre, en refusant tout appui militaire ou politique à l'entité sioniste. À Madrid, des syndicats, des partis de gauche et des ONG ont organisé une marche de solidarité avec le peuple palestinien. Les participants ont appelé à rompre les liens militaires et commerciaux avec l'entité sioniste et à traduire le Premier ministre de l'entité, Benyamin Netanyahu, devant la justice internationale pour crimes de guerre et génocide. Au Yémen, des milliers de personnes ont défilé à Sanaâ pour affirmer leur soutien au peuple palestinien et saluer la riposte iranienne face aux frappes de l'entité sioniste. Les manifestants ont insisté sur le droit de l'Iran à se défendre et ont dénoncé la collusion entre les États-Unis et l'entité sioniste dans l'agression de plusieurs pays de la région. Mais c'est en Irak que la contestation a pris une dimension spectaculaire. Répondant à l'appel du leader chiite Moqtada al-Sadr, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Bagdad, à Bassora et dans d'autres villes du pays contre la guerre sioniste-américaine. Dans la capitale, les slogans « Non à l'entité sioniste », « Non à l'Amérique », et « Stop au massacre » ont résonné après la prière du vendredi. Le cheikh Khodr al-Ansari, lors de son prêche, a dénoncé une guerre injuste, menée sous des prétextes mensongers, rappelant que « l'Iran ne cherche pas l'arme nucléaire, mais subit la guerre des puissances hégémoniques ». Ces manifestations, qui marquent le retour en force de la rue irakienne après des mois de calme, révèlent l'indignation grandissante des peuples face à l'expansionnisme de l'entité sioniste et à la complicité occidentale. « S'il doit y avoir une troisième guerre mondiale,

elle sera contre l'islam », a alerté un des leaders religieux à Bassora, dénonçant les atteintes à la souveraineté irakienne et appelant à une mobilisation tous azimuts pour défendre l'Iran, la Palestine et les autres peuples agressés. Sur les réseaux sociaux, la résistance se fait aussi entendre en musique. Une chanson intitulée Boom Boom Tel Aviv, publiée par un ancien marine américain devenu militant, Lucas Gage, fait un buzz retentissant. La vidéo montre des images de missiles iraniens frappant l'entité sioniste, accompagnée de paroles dénonçant les massacres commis contre les Palestiniens. La chanson ironise sur la terreur ressentie par les sionistes aujourd'hui, la comparant à celle que vivent depuis des décennies les enfants palestiniens sous les bombes. Bien que l'auteur ait été critiqué pour une phrase perçue comme antisémite, le morceau est massivement partagé et applaudi pour son message de solidarité avec les opprimés. Dans ce climat de mobilisation mondiale, le Parlement arabe a de son côté exhorté l'Italie à reconnaître l'État de Palestine. Une telle reconnaissance, selon les députés arabes, constituerait une étape essentielle vers la stabilité régionale et une condamnation symbolique mais forte de la politique coloniale de l'entité sioniste. Ainsi, d'Est en Ouest, du monde arabe à l'Occident, les lignes bougent. Les peuples s'unissent contre une guerre qui dépasse Ghaza ou Téhéran. Une guerre contre le droit, contre l'humanité, contre la vérité. Et face à cette offensive d'acier et de feu, se lève une insurrection des consciences, portée par des rabbins antisionistes, des citoyens en colère, des artistes engagés, et des nations révoltées. Ensemble, ils tracent une voie : celle de la justice, de la solidarité, et de la libération des peuples opprimés.

M.S.

NOUVELLE ESCALADE ISRAËLIENNE AU SUD-LIBAN

Un martyr à Barachit dans des raids multiples

L'agression israélienne contre le Liban s'intensifie. Ce vendredi, un citoyen libanais a été tué dans un raid mené par un drone de l'armée israélienne contre la localité de Barachit, dans le Sud du pays. Cette attaque s'inscrit dans une vague plus large de bombardements aériens et de tirs d'artillerie menés par l'occupant israélien sur plusieurs zones méridionales du Liban, marquant une nouvelle escalade dans les hostilités transfrontalières. Selon la correspondante d'Al-Mayadeen, l'attaque ayant coûté la vie à la victime, frappant une zone résidentielle à Barachit. L'armée israélienne poursuit ainsi sa stratégie de frappes ciblées, multipliant les violations du territoire libanais sous couvert de représailles contre les groupes de résistance. Outre les bombardements, des incidents graves ont été rapportés à la frontière. Les forces israéliennes ont ouvert le feu directement sur des soldats de l'armée libanaise positionnés à Meiss El-Jabal, une localité frontalière du Sud. Ce tir direct contre une armée régulière constitue une provocation majeure et un franchissement dangereux du seuil d'engagement militaire, mettant en péril la stabilité relative que tente de maintenir le gouvernement libanais. Aucun blessé n'a été signalé parmi les soldats libanais pour l'instant, mais cette attaque a été perçue comme un signal d'avertissement adressé aux autorités libanaises dans un contexte de tensions régionales croissantes. Les forces aériennes de l'occupation israélienne ont également mené une série de raids sur différentes régions du Sud-Liban. Les zones ciblées incluent les environs du port de Naqoura, les localités de Qotrani, Mahmoudiyé, et les abords d'Aichiyé. D'autres frappes ont touché les hauteurs de Rehan, Toumat Niha, ainsi que les abords de la vallée de Barghoz. Ces attaques semblent viser à affaiblir les infrastructures logistiques supposées de la résistance libanaise, mais elles provoquent avant tout un sentiment d'insécurité parmi les civils, qui craignent une répétition du scénario dévastateur de la guerre de 2006. Alors que l'État libanais s'efforce de contenir la situation, l'absence de condamnation claire de la part des grandes puissances alimente la frustration de nombreux Libanais, déjà confrontés à une grave crise économique et politique. Les populations du Sud, habituées à vivre sous la menace constante des incursions israéliennes, font preuve d'une résilience admirable, bien qu'elles soient à nouveau contraintes de fuir ou de se confiner face aux risques accrus. Cette nouvelle escalade militaire laisse présager une intensification du front sud si aucune médiation internationale urgente n'est entreprise pour contenir l'agression israélienne. L'ensemble du pays reste en alerte, et les regards se tournent désormais vers le Conseil de sécurité de l'ONU, appelé à assumer ses responsabilités face à ces violations répétées de la souveraineté libanaise.

M.S.

LES SUNNITES IRANIENS UNANIMES :

« Toute atteinte au Guide suprême sera sévèrement punie »

Dans un rare et puissant message d'unité nationale, les membres de la communauté sunnite d'Iran ont fermement condamné les récentes déclarations de responsables américains et israéliens visant le Guide suprême, l'Ayatollah Ali Khameneï.

Dans un communiqué diffusé samedi, les représentants d'« Ahl al-Sunna wal-Jama'aa » (les sunnites d'Iran) ont averti que toute tentative d'agression contre le chef de la Révolution islamique serait confrontée à une réponse « puissante et destructrice », non seulement de la part du peuple iranien, mais aussi des croyants et des libres du monde entier.

Cette déclaration intervient dans un contexte de tensions croissantes au Moyen-Orient, alors que des menaces explicites ont été proférées contre le Guide suprême par des figures de l'administration américaine et du gouvernement de l'occupation israélienne. L'ancien président américain Donald Trump a ainsi affirmé, mardi, que Washington « connaît l'emplacement du Guide suprême » mais a précisé ne « pas vouloir le frapper pour l'instant », tout en exigeant une « reddition inconditionnelle » de l'Iran. De son côté, le Premier ministre israélien Benjamin Netany-



PH: AP

hou n'a pas exclu l'option de l'assassinat du leader iranien, tandis que son ministre de la Sécurité, Yisrael Katz, a déclaré que « Khameneï ne devrait plus exister ». Ces propos, jugés provocateurs et menaçants, ont suscité une onde d'indignation à travers l'Iran, toutes sensibilités confondues. Dans leur communiqué, les sunnites d'Iran ont appelé à la vigilance face aux tentatives de division nationale, exhortant les citoyens à préserver l'unité, à renforcer la solidarité et à se méfier des traîtres et des voix dissonantes cherchant à affaiblir la cohésion du pays en ces temps critiques. Ils ont souligné que l'Iran, en tant que nation souveraine, ne cédera pas à l'intimidation et

qu'une réponse implacable attendrait ceux qui s'aventureraient à menacer sa direction politique et spirituelle. Ils ont également dénoncé avec fermeté les propos de Donald Trump, qualifiés d'« inacceptables et insultants » envers la République islamique d'Iran et son Guide suprême. Selon le communiqué, ces déclarations ne feront que renforcer la détermination du peuple iranien à défendre sa souveraineté et ses symboles nationaux. L'appel des sunnites d'Iran revêt une signification particulière à la lumière des campagnes de désinformation souvent véhiculées par les puissances étrangères, laissant entendre une division confes-

sionnelle au sein du pays. Leur déclaration vient ainsi contrecarrer ces récits en affirmant l'attachement de toutes les composantes de la société iranienne à la stabilité, à l'unité nationale et à la résistance face aux menaces extérieures. En conclusion, ce message constitue un signal fort à l'adresse de l'ennemi : en Iran, toute atteinte au Guide suprême ou à la souveraineté nationale ne restera pas sans réponse. L'unité entre sunnites et chiites, loin d'être un slogan, se traduit par une solidarité réelle face à ce que les autorités qualifient désormais d'agression stratégique et existentielle contre la République islamique.

M. Seghilani

DEUX VICTOIRES JUDICIAIRES FACE À L'AUTORITARISME TRUMPISTE

Harvard résiste et le militant Khalil relâché

La justice fédérale américaine vient d'infliger un double camouflet au président Donald Trump, en suspendant à durée indéterminée son décret visant à interdire les étudiants étrangers à Harvard, et en ordonnant la libération du militant pro-palestinien Mahmoud Khalil, détenu arbitrairement depuis plus de trois mois pour avoir exprimé son opposition à la guerre menée par l'entité sioniste à Gaza.

Vendredi, la juge fédérale Allison Burroughs a statué que le président ne disposait d'aucune autorité légale pour empêcher les étudiants étrangers de s'inscrire à l'université Harvard. Cette mesure, jugée arbitraire, intervient après des semaines de conflit entre l'institution universitaire et l'administration Trump, qui avait tenté d'imposer une surveillance des programmes et nominations de l'université, notamment à cause de sa tolérance envers les manifestations pro-palestiniennes. Trump, furieux que Harvard ait permis l'expression d'opinions critiques vis-à-vis de la guerre sioniste à Gaza, avait coupé environ 3,2 milliards de dollars de fonds fédéraux à l'université. Il avait également intensifié les restrictions contre les étudiants étrangers, qui représentent 27 % de la population étudiante de Harvard et contribuent largement à sa renommée internationale. Cependant, dans un revirement apparent, l'ex-président a évoqué, via sa plateforme Truth Social, un « accord historique » en cours de négociation avec Harvard. Il affirme qu'un compromis pourrait être trouvé dès la semaine prochaine, sans

pour autant annuler les politiques hostiles qu'il a initiées.

UN SIGNAL FORT CONTRE LA RÉPRESSION POLITIQUE

Dans une autre affaire très médiatisée, un juge fédéral du New Jersey a ordonné la libération immédiate de Mahmoud Khalil, diplômé de Columbia et défenseur actif de la cause palestinienne, arrêté en mars dernier dans son logement universitaire après sa participation à des manifestations contre la guerre à Gaza. Il était le premier à être détenu dans le cadre de la politique de Trump visant à expulser les étudiants étrangers engagés dans ces mobilisations. Le juge Michael Farbiarz a affirmé que le gouvernement n'avait présenté aucune preuve que Khalil constituait un danger ou un risque de fuite, et que son arrestation relevait d'une tentative punitive « inconstitutionnelle » d'étouffer la dissidence sous prétexte de droit migratoire. Il a dénoncé une « utilisation abusive » d'un article de loi rarement invoqué, donnant au Département d'État des pouvoirs exceptionnels de déportation pour raisons diplomatiques. Bien que les autorités poursuivent la procédure d'expulsion, en l'accusant de fausses déclarations dans sa demande de carte verte — accusation contestée par ses avocats — la libération de Khalil représente une victoire éclatante pour les défenseurs des droits civiques. À sa sortie du centre de détention en Louisiane, Khalil a levé le poing, coiffé de la keffieh palestinienne, déclarant « Aucun être humain n'est illégal. L'Amérique est en train de

perdre son âme en criminalisant la liberté d'expression ».

Son épouse, la docteure Nour Abdallah, a exprimé son soulagement dans un communiqué « Aujourd'hui, notre famille est réunie, et nous remercions tous ceux qui ont soutenu Mahmoud face à cette injustice. Son seul crime a été de défendre la liberté de la Palestine ». La Maison Blanche, en revanche, a exprimé sa colère. La porte-parole de Trump, Abigail Jackson, a dénoncé une décision « incompétente et partielle » et confirmé que l'administration allait faire appel.

LA RÉPRESSION DES VOIX PRO-PALESTINIENNES DANS LE VISEUR

Ces deux décisions judiciaires illustrent une dérive autoritaire croissante aux États-Unis, où les étudiants, intellectuels et militants dénonçant les crimes de l'entité sioniste à Gaza sont de plus en plus ciblés. L'université Harvard elle-même a dénoncé une tentative de « représailles politiques » orchestrées par l'exécutif pour imposer une idéologie unique sur les campus. Dans les deux cas — Khalil comme Harvard — les tribunaux ont réaffirmé la primauté du droit face aux abus politiques. Mais le combat est loin d'être terminé. La procédure d'expulsion contre Khalil se poursuit, et les pressions contre les universités restent fortes. Néanmoins, ces jugements marquent un tournant : les partisans de la justice pour la Palestine ne sont pas seuls, et la résistance judiciaire commence à se faire entendre.

M. S.

L'UNRWA SUR LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS :

« La plus longue crise et non résolue au monde »

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, célébrée chaque 20 juin, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a lancé un appel pressant à la communauté internationale pour mettre fin à ce qu'elle qualifie de « plus longue crise de réfugiés non résolue au monde ». Dans un message publié samedi sur sa page officielle sur la plateforme X (anciennement Twitter), l'agence a souligné l'urgence d'un règlement juste et durable pour les millions de Palestiniens déplacés depuis plus de sept décennies.

« Il est temps de briser ce cycle infernal. Le déplacement et la guerre ont marqué les vies de générations entières de familles palestiniennes », a déclaré l'UNRWA. Dans une déclaration diffusée la veille, l'agence onusienne a rappelé les origines de cette crise qui remonte à 1948, année de la Nakba, au cours de laquelle plus de 700 000 Palestiniens ont été contraints de fuir leurs villages et leurs villes lors de la création d'Israël. Plus de trois quarts de siècle plus tard, les Palestiniens continuent de subir les affres du déplacement forcé, de l'occupation et de l'exclusion. Selon les données de l'agence arrêtées à août 2023, environ 5,9 millions de réfugiés palestiniens sont officiellement enregistrés auprès de l'UNRWA. Parmi eux, près de 2,5 millions vivent entre la Cisjordanie occupée et la bande de Gaza, soit 42 % du total des réfugiés enregistrés — 15 % en Cisjordanie et 27 % à Gaza, selon le Bureau central palestinien des statistiques. Outre les Territoires palestiniens occupés, une large partie de ces réfugiés vivent dans les pays arabes voisins. Les chiffres indiquent que 40 % des réfugiés palestiniens enregistrés auprès de l'UNRWA résident en Jordanie, 10 % en Syrie et 8 % au Liban. Toutefois, ces données ne reflètent qu'une estimation minimale du nombre réel de réfugiés. De nombreux Palestiniens déplacés ne figurent pas dans les registres de l'UNRWA, y compris ceux qui ont été expulsés après 1949, ou encore les personnes déplacées lors de la guerre de juin 1967, mais qui ne sont pas officiellement reconnues comme réfugiées. Face à cette réalité dramatique et prolongée, l'UNRWA appelle la communauté internationale à assumer pleinement ses responsabilités historiques et morales. L'agence insiste sur la nécessité urgente de mettre en œuvre une solution politique respectueuse du droit international et des résolutions de l'ONU, en particulier le droit au retour des réfugiés palestiniens, tel que stipulé dans la résolution 194 de l'Assemblée générale. Alors que de nombreuses autres crises humanitaires retiennent l'attention des médias et des gouvernements, la question des réfugiés palestiniens est souvent reléguée au second plan. Pourtant, elle demeure le cœur du conflit israélo-palestinien et un obstacle majeur à toute solution de paix durable. L'UNRWA, malgré ses moyens de plus en plus limités et les pressions politiques croissantes, poursuit ses efforts pour offrir services de santé, éducation et aide humanitaire aux réfugiés. Mais elle ne cesse de rappeler qu'aucune assistance ne saurait se substituer à un règlement politique global fondé sur la justice et les droits fondamentaux du peuple palestinien. En cette Journée mondiale des réfugiés, la voix de l'UNRWA résonne comme un rappel urgent : 77 ans d'exil, c'est assez. Il est temps de réparer une injustice historique qui pèse encore aujourd'hui sur des millions d'êtres humains.

M. S.

ELLE CHERCHE À FAIRE TAIRE LA VÉRITÉ EN INTERDISANT LES MÉDIAS ÉTRANGERS

L'entité sioniste irritée par le triomphe du récit palestinien

Alors que le récit palestinien s'impose de plus en plus sur la scène internationale, dévoilant au grand jour les crimes commis à Gaza et l'ampleur de la guerre d'extermination en cours, l'entité sioniste intensifie sa guerre contre la vérité.

Confrontée à une perte d'influence médiatique, Israël interdit désormais aux médias étrangers de couvrir les récentes frappes de missiles iraniens sur son territoire. Une décision interprétée par de nombreux observateurs comme une tentative de masquer la réalité des faits et d'empêcher la diffusion d'images contredisant la version officielle israélienne. Le ministère iranien des Affaires étrangères a dénoncé cette interdiction comme une censure visant à dissimuler les crimes de guerre de l'entité sioniste. Dans un message publié vendredi sur les réseaux sociaux, la diplomatie iranienne a lancé un appel aux médias internationaux, les exhortant à "dénoncer les agressions sionistes contre les civils iraniens" et à "relater fidèlement les faits". "Le monde doit voir la vérité ! Le régime sioniste ne se contente pas d'agresser l'Iran, il mène une guerre contre la vérité et la conscience humaine", peut-on lire dans le communiqué. L'interdiction faite aux médias étrangers de couvrir les conséquences des frappes iraniennes, notamment sur les sites militaires touchés, révèle une volonté claire de contrôle de l'information. Selon Téhéran, l'objectif est de masquer l'ampleur des dégâts et de maintenir l'illusion d'une invulnérabilité israélienne. Pendant ce temps, les frappes israéliennes du 13 juin contre des installations nucléaires, militaires et résidentielles en Iran ont causé la mort de nombreux civils. En réponse, les forces iraniennes ont immédiatement riposté. La force aérospatiale du Corps des Gardiens de la révolution islamique a mené plusieurs vagues de frappes ciblant avec précision des infrastructures



militaires israéliennes. Contrairement aux méthodes de l'entité sioniste, qui selon Téhéran "massacre délibérément des civils, détruit des hôpitaux et plonge des familles entières dans un deuil sans fin", les autorités iraniennes affirment avoir limité leurs frappes à des cibles strictement militaires. Pour appuyer cette position, l'Iran a annoncé l'organisation de tournées de presse internationales, afin de montrer les dégâts causés par les frappes israéliennes sur des quartiers résidentiels et de dénoncer les violations du droit international humanitaire. Dans son communiqué, le ministère iranien a rappelé que l'agression israélienne du 13 juin n'était pas une réponse, mais une attaque "non provoquée" contre un pays "engagé en faveur de la paix". Face à cette agression, la riposte iranienne s'est voulue à la fois ferme et ciblée, affirmant son droit à l'autodéfense conformément à la charte des Nations unies. Le ministère a par ailleurs accusé Israël de chercher à empêcher toute couverture médiatique indépendante afin de continuer à mentir impunément sur ses opérations et leurs conséquences. Le silence de nombreux médias

occidentaux face à cette censure soulève de sérieuses questions sur les standards éthiques et la liberté de la presse. L'Iran appelle la communauté internationale à ne pas céder à la désinformation orchestrée par l'occupant israélien et à faire entendre les voix des victimes de cette guerre silencieuse. Le contrôle de l'image devient, dans ce contexte, une arme stratégique. Après avoir perdu la bataille du récit à Gaza, l'entité sioniste redoute une nouvelle défaite narrative, cette fois face à l'Iran. L'interdiction imposée aux journalistes étrangers ne vise pas seulement à protéger des secrets militaires, mais à empêcher la vérité d'éclater. Elle reflète la fragilité d'un pouvoir qui ne tient plus que par la dissimulation et la répression de l'information. Dans ce nouveau chapitre du conflit, ce n'est plus seulement une guerre de missiles qui se joue, mais une guerre de récits, de crédibilité et de dignité. L'Iran, de son côté, affirme vouloir opposer à la censure une stratégie de transparence. Reste à savoir si le monde écouterait cette vérité ou continuerait de se voiler la face.

M. Seghilani

DE GHAZA À L'IRAN ET DANS UN SILENCE COMPLICE

Israël poursuit ses crimes de guerre

Confortée par une impunité que lui assure le silence des grandes puissances, l'entité sioniste intensifie ses crimes de guerre sur plusieurs fronts. En Palestine, à Gaza et en Cisjordanie occupée, les bombardements aveugles et les destructions systématiques se poursuivent. Désormais, c'est en Iran que les hôpitaux, les ambulances et les civils deviennent les nouvelles cibles d'une guerre élargie et brutale, menée sous les yeux d'une communauté internationale muette. Depuis le 13 juin, date du début de la guerre ouverte entre l'Iran et Israël, les attaques israéliennes sur le territoire iranien ont fait plus de 430 martyrs et plus de 3 500 blessés civils, selon les chiffres communiqués par le ministère iranien de la Santé. Parmi les victimes figurent deux femmes médecins – une pédiatre et une gynécologue – tuées dans l'exercice de leurs fonctions humanitaires, ainsi qu'un enfant. Les bombardements ont directement visé trois hôpitaux, six ambulances et plusieurs centres médicaux, dont l'hôpital Hakim pour enfants à Téhéran, le centre de soins de Qasr-e Shirin, et l'hôpital Farabi à Kermanshah. Le Croissant-Rouge iranien n'a pas été épargné, avec un centre touché à Téhéran. Face à cette agres-

sion, l'Iran a déclenché une série de représailles baptisée « Promesse honnête 3 ». Dans la nuit de vendredi à samedi, les Gardiens de la Révolution islamique ont annoncé avoir lancé la 18^e vague d'attaques contre l'entité sioniste, ciblant des installations militaires, des dépôts logistiques et des centres de commandement. Des missiles balistiques et des drones de précision ont frappé des objectifs stratégiques, notamment dans la région de Tel Aviv. Une frappe a provoqué un incendie majeur dans un bâtiment à Holon, près de l'aéroport Ben Gourion et de sites sensibles de l'industrie militaire israélienne. La guerre s'inscrit désormais dans une logique d'usure. Le chef d'état-major israélien a déclaré que les citoyens devaient se préparer à une « campagne longue » et à « des jours difficiles ». Tandis que les sirènes d'alerte résonnent du nord au sud des territoires occupés, des drones iraniens ont touché Bisan et Araba, provoquant des dégâts matériels considérables. Des sources américaines révèlent que les stocks de missiles « Arrow 3 » de l'armée israélienne sont en voie d'épuisement, mettant en doute la capacité de l'entité sioniste à soutenir un conflit prolongé sans appui renforcé de Washington. À Washington,

les réunions de sécurité se multiplient. Le président Donald Trump a tenu vendredi une réunion d'urgence sur l'Iran, tandis que son envoyé spécial Steve Witkoff maintient un dialogue indirect avec les Iraniens, via le Qatar. En Europe, les diplomates de France, d'Allemagne et du Royaume-Uni exhortent Téhéran à poursuivre les négociations sur le nucléaire. L'Iran insiste sur le caractère pacifique de son programme et affirme que ses capacités de défense ne sont pas sujettes à discussion. Au sein même de l'Iran, l'agression israélienne a ravivé un puissant sentiment d'unité nationale. Selon le New York Times, le bombardement de Téhéran a déclenché un sursaut de patriotisme, soudant ensemble toutes les composantes de la société iranienne, y compris les opposants au régime. Artistes, sportifs, médecins, citoyens ordinaires : tous se mobilisent, dans les rues, sur les réseaux sociaux, et dans les services de secours. Les hôtels et les maisons privées accueillent les déplacés, des consultations psychologiques sont offertes gratuitement, et les boulangeries rationnent le pain pour garantir une distribution équitable. Parallèlement à la riposte militaire, les autorités iraniennes ont lancé une vaste campagne sécuritaire contre

les réseaux d'espionnage du Mossad. Cinquante-quatre personnes ont été arrêtées pour collusion avec les services israéliens, accusées d'avoir propagé le chaos ou transmis des informations sensibles. Plusieurs tentatives d'attentats ont été déjouées, dont l'explosion d'une « bombe électronique » dans l'ouest de Téhéran. À Qom, des dizaines de drones israéliens ont été abattus par les forces du CGRI. Malgré la gravité des violations commises, aucune sanction internationale n'a été adoptée. Les hôpitaux bombardés, les enfants tués, les ambulances pulvérisées, ne semblent pas émouvoir les dirigeants occidentaux, toujours prompts à défendre Israël sous couvert de légitime défense. À Gaza, comme à ElQods, en Cisjordanie comme à Téhéran, la même logique de destruction et de terreur se poursuit, nourrie par l'assurance d'une impunité sans fin. Cette guerre, qui s'élargit et s'enlise, révèle les failles d'un ordre international à géométrie variable, où les droits humains ne s'appliquent qu'aux puissants. Et pendant ce temps, les morts s'accumulent, les civils payent le prix, et les discours creux des chancelleries ne couvrent plus le vacarme des bombes.

M. S.

À GHAZA ET EN CISJORDANIE OCCUPÉE L'occupation intensifie sa guerre d'extermination

En l'espace de quelques heures seulement, l'armée israélienne a tué 70 Palestiniens à Gaza, dont 25 civils qui attendaient l'arrivée de l'aide humanitaire. Le massacre s'est poursuivi dans les rues, près des mosquées, dans les quartiers résidentiels. Ces nouvelles attaques s'inscrivent dans une stratégie d'extermination continue, dénoncée depuis des mois par les organisations humanitaires, les agences onusiennes et les instances internationales. Selon les derniers chiffres publiés par le ministère de la Santé à Gaza, le bilan depuis le 7 octobre 2023 s'élève à 55 908 martyrs et 131 138 blessés, en majorité des femmes et des enfants. Plus de 450 Palestiniens ont été tués depuis le début des opérations de distribution d'aide, alors qu'ils attendaient un sac de farine ou une bouteille d'eau. Les équipes médicales et de secours, quant à elles, sont souvent empêchées d'accéder aux zones bombardées, laissant de nombreux corps sous les décombres. La situation humanitaire est catastrophique. Le siège total, les pénuries d'eau et de médicaments, et les coupures de communication aggravent la détresse des survivants. L'UNICEF a d'ailleurs averti : « les enfants mourront bientôt de soif ». L'infrastructure de télécommunications est à nouveau frappée : la bande nord de Gaza est désormais complètement coupée du reste du territoire, rendant les secours encore plus difficiles. Malgré cette hécatombe, l'Union européenne continue de tergiverser. Une note confidentielle du Service européen pour l'action extérieure, révélée par Reuters, évoque simplement des « signes » de violations des droits humains par Israël dans le cadre de son accord de partenariat avec l'UE. Ce document fait suite à des pressions de plusieurs États membres réclamant une réévaluation des relations commerciales et diplomatiques avec Tel-Aviv. Mais aucune sanction concrète n'a été prononcée à ce jour, malgré l'ampleur des crimes. Sur le plan militaire, les factions palestiniennes poursuivent la résistance. Les Brigades Ezzedine Al-Qassam, branche armée du mouvement de résistance palestinienne, ont diffusé des images d'un guet-apens tendu à l'armée israélienne à l'est de Khan Younès, qui aurait coûté la vie à un officier et deux soldats israéliens. Des accrochages à très courte distance, ainsi que des tirs de mortier et des attaques à la roquette, ont également été signalés sur plusieurs points du front. De leur côté, les Brigades Al-Qods, bras armé du Jihad islamique, ont revendiqué une opération complexe menée dans la région de Khan Younès, incluant des tirs de missiles guidés (Fagot et Malutka) sur une position de commandement israélienne. Ils affirment avoir provoqué de nombreuses pertes parmi les soldats ennemis, contraignant l'armée israélienne à exfiltrer les blessés sous un barrage de feu et de fumée. Les opérations de la résistance se multiplient aussi dans les zones d'occupation en Cisjordanie. À ElKhalil (Hébron), Jenine, Naplouse, Tulkarem et dans d'autres localités, les forces israéliennes mènent des campagnes d'arrestations massives, de destructions de maisons, et de harcèlement systématique des civils. Plus de 30 personnes ont été arrêtées ces dernières 24 heures rien que dans le gouvernorat d'ElKhalil, dont plusieurs femmes, enfants et vieillards. Les colons, quant à eux, continuent d'agir en toute impunité. À Yatta, au sud d'ElKhalil, six Palestiniens ont été blessés, dont une femme, lors d'un passage à tabac par des colons israéliens. Ces derniers ont également détruit plusieurs véhicules, perforé des citernes d'eau et saccagé des exploitations agricoles. Par ailleurs, une attaque à la grenade a eu lieu devant la résidence de l'ambassadeur de Norvège à Tel-Aviv. Si l'incident n'a pas fait de blessés, il intervient dans un contexte de fortes tensions entre Israël et plusieurs pays occidentaux. La Norvège, avec le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont récemment imposé des sanctions à deux ministres israéliens d'extrême droite pour incitation à la violence contre les Palestiniens. Enfin, les Brigades Al-Qods ont salué l'opération iranienne baptisée "Promesse sincère 3", qualifiée de tournant stratégique dans la lutte contre le projet sioniste. Le mouvement affirme que le soutien de la République islamique d'Iran représente un pilier essentiel pour la cause palestinienne, et que les frappes iraniennes quotidiennes contre les positions israéliennes montrent que la fin de l'occupation n'est plus un rêve lointain. Alors que les massacres se poursuivent, que les communications sont coupées et que l'aide humanitaire est elle-même ciblée, une question reste en suspens : combien de morts faudra-t-il encore pour que le monde rompe avec l'indifférence ?

M. S.

TIARET. FORMATION PROFESSIONNELLE

Introduction de quatre nouvelles spécialités à la prochaine rentrée

Quatre (4) nouvelles spécialités dans la formation professionnelle seront introduites, au titre de l'année de formation 2025-2026 dans la wilaya de Tiaret, a indiqué mercredi, le directeur local de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelmoutaleb Guit.

Les nouvelles spécialités concernent l'informatique (option: développeur d'applications multiplateformes, avec un enseignement entièrement en anglais), la photographie, le transit et le dédouanement, ainsi que le garnissage et l'habillage de fauteuils et de chaises", a précisé M. Guit, lors d'une présentation faite devant la commission de wilaya de partenariat du secteur de la formation professionnelle, présidée par le wali de Tiaret, Saïd Khalil. Le même responsable a indiqué que les établissements de for-



PH: DR

mation de la wilaya, qui comprennent six instituts nationaux et 23 centres de formation professionnelle, offrent un total de 4.575 places pédagogiques, permettant aux jeunes de suivre une formation en adéquation avec leurs compétences et leurs préférences, grâce à l'encadrement et aux équipements disponibles.

Il a également souligné que des comités composés de plusieurs organismes, sous la supervision des cadres du sec-

teur, intensifieront les campagnes de sensibilisation afin d'informer les jeunes, notamment ceux des communes rurales, sur les avantages offerts par les instituts nationaux de formation.

De son côté, le wali a insisté sur la nécessité d'adapter le secteur aux exigences du marché de l'emploi et aux besoins de la société, en introduisant des spécialités telles que la maintenance et la réparation des ascenseurs et les systèmes

d'énergie solaire. Il a également appelé à assurer une formation au profit des agents des communes dans le domaine de l'entretien des routes, et avec l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) dans le domaine de l'étanchéité et des conduits de fumée.

A noter que la direction du secteur a élaboré un guide des offres de formation pour la prochaine rentrée (session d'octobre 2025), comportant 163 spécialités.

EL-OUED. DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU TOURNESOL ET DU MAÏS EN GRAIN

Journée de sensibilisation au profit des agriculteurs

Une journée technique de sensibilisation sur le développement de la culture du tournesol et du maïs en grain a été animée en direction de nombreux agriculteurs de la wilaya d'El-Oued, dans le cadre du développement des cultures stratégiques, a-t-on appris mdes organisateurs. Intervenant en application du programme du ministère de tutelle visant le développement des cultures oléagineuses, cette journée technique vise à inciter les agriculteurs locaux à adhérer au projet en vue de la concrétisation de l'auto-suffisance et de la sécurité alimentaires, a indiqué le président de la Chambre locale de l'agriculture, Djelloul Othmani. Abondant dans le même cadre, la directrice de la ferme de démonstration et de production de semences (FDPS) de la commune de Djamaâ, relevant de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS) à la station d'Aghafiane, wilaya d'El-Meghaïer, Halima Khaled, a assuré que les responsables de l'institut accordent tout l'intérêt voulu à ces rencontres de vulgarisation, au regard du succès et des résultats encourageants obtenus, durant la saison agricole 2024-2025, de la phase expérimentale de la culture du tournesol, confortée par l'adhésion des agriculteurs au développement de cette culture. Pour Mme .Khaled, cette adhésion vient s'ajouter aux nouvelles expériences agricoles oléagineuses retenues au titre de la stratégie prospective des pouvoirs publics visant le développement de l'agriculture saharienne, important levier de croissance économique nationale. Cette journée technique a permis de vulgariser auprès des agriculteurs le développement de cette culture oléagineuse, son itinéraire technique, son ensemencement, et les avantages et stimulants préconisés par l'Etat en direction des investisseurs et des agriculteurs. Retenue dans le sillage des rencontres visant l'encouragement des agriculteurs à mener l'expérience de la culture du tournesol et du maïs en grain, la rencontre est organisée par la Chambre de l'agriculture et l'ITDAS, en coordination avec l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), la Banque de l'agriculture et du développement local (BADR), la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), l'Union nationale des agronomes (UNA) et la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS).

TIMIMOUN. AVEC L'AVÈNEMENT DES VACANCES D'ÉTÉ

Large affluence aux écoles coraniques

Les écoles coraniques et mosquées de la wilaya de Timimoun connaissent une large affluence de jeunes apprenants, encouragés par leurs parents avec l'avènement des vacances d'été, a-t-on constaté. Mettant à profit cette période de vacances, les parents inscrivent leurs enfants, notamment ceux en âge de rejoindre les établissements scolaires, aux lieux de culte et leurs écoles coraniques, pour apprendre le Saint Coran, les Hadiths (paroles prophétiques) et la langue arabe, et s'abreuver des rudiments des sciences religieuses.

Selon le chef de service de l'enseignement coranique et de la formation à la direction locale des affaires religieuses,

Abdallah Boulgheiti, près de 300 salles d'apprentissage et de onze (11) écoles coraniques en régime d'internat, encadrés par des enseignants de divers grades, sont ouverts dans la wilaya de Timimoun. Les écoles ouvrent leurs portes à six (6) heures du matin pour accueillir les apprenants munis de leur Louh (planche leur servant d'ardoise), pour l'écriture des versets du Coran et leur récitation à la révision collective, a expliqué le même responsable en signalant que la séance du matin se poursuit jusqu'à dix (10) heures, tandis que celle de l'après-midi s'étale de 17 à 19 heures. "Le programme établi par la direction des affaires religieuses et de wakfs tient compte des rudes conditions climatiques marquées par de fortes chaleurs", a-t-il souligné.

Le programme pédagogique des structures d'enseignement coranique, en régime d'internat, est plus matinal, puisqu'il débute depuis la prière du Fedjr et est riche en cours religieux ponctués de séances récréatives. Pour permettre à ces structures d'enseignement d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, le président

de la commission des affaires religieuses à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Timimoun, Ahmed Bellaâma, a fait part de l'octroi d'aides financières, puisées sur budget de wilaya, au profit de ces écoles, leur permettant de couvrir leurs dépenses et mieux prendre en charge leurs élèves. Le même responsable a fait état de la réalisation et l'équipement, sur budget des communes, de nouvelles salles d'enseignement coranique au niveau de certains ksour enclavés. De son côté, le directeur local des affaires religieuses et des wakfs, Ahmed Khaldi, a invité les cadres du secteur, lors d'une réunion de coordination, à s'impliquer, en cette période estivale, dans le programme d'enseignement coranique pour contenir l'affluence croissante de nouveaux apprenants. M. Khaldi a estimé que ces vacances scolaires "devraient être mises à profit pour les nouvelles générations pour meubler leur quotidien et se consacrer à l'apprentissage du Livre saint et des valeurs islamiques sublimes, à l'effet d'immuniser l'apprenant contre les dangers de la délinquance et des fléaux sociaux.

EL-MEGHAÏER. STOCKAGE DE CÉRÉALES

Mise en service prochaine de deux centres de proximité

Deux centres de proximité de stockage des céréales, d'une capacité de 50.000 quintaux (QX) chacun, seront mis en service dans la wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre des festivités du 63eme anniversaire de la double fête de l'Indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Implantées au niveau des communes de Still et d'Oum-Tiour, ces structures de stockage, ayant fait l'objet d'une récente visite du wali d'El-Meghaïer, Laâredj Nehila, font partie de quatre installations de même type. Les deux autres sont implantées au niveau des communes de Djamaâ et d'El-Meghaïer, a-t-on ajouté. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national de renforcement des capacités de stockage des céréales en vue de la réalisation de la sécurité alimentaire et l'auto-suffisance en cette culture stratégique, a conclu la source.

BOUIRA. CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

Les services agricoles prévoient une récolte abondante

Le coup d'envoi de la campagne moisson-battage 2024-2025 a été donné, mercredi à Bouira, avec en perspective une récolte abondante pour cette saison eu égard aux moyens humains et matériels mobilisés pour réussir ce processus, selon la direction des services agricoles (DSA).

La campagne moisson-battage a débuté au niveau de la ferme agricole Si El Hachemi

d'El Hachimia (Sud-ouest de Bouira), sous la supervision du wali Abdelkrim Laâmouri, en présence de la directrice centrale au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Mme Akli Fadhila, ainsi que des responsables locaux du secteur agricole. "Nous avons mobilisé plus de 230 moissonneuses-batteuses pour réussir cette campagne", a affirmé à l'APS le directeur des services agricoles (DSA),

Zine Labidine Bendjbellah. Le même responsable s'attend à une récolte abondante par rapport aux années précédentes en considération, a-t-il dit, des "conditions favorables et des moyens humains et matériels déployés et surtout de la meilleure organisation de cette campagne". Selon les statistiques communiquées par la DSA, une superficie de près de 75.280 hectares a été emblavée cette année, dont la

grande partie de la surface a été consacrée au blé dur avec 47.940 ha, et plus de 10.066 ha consacrés au blé tendre.

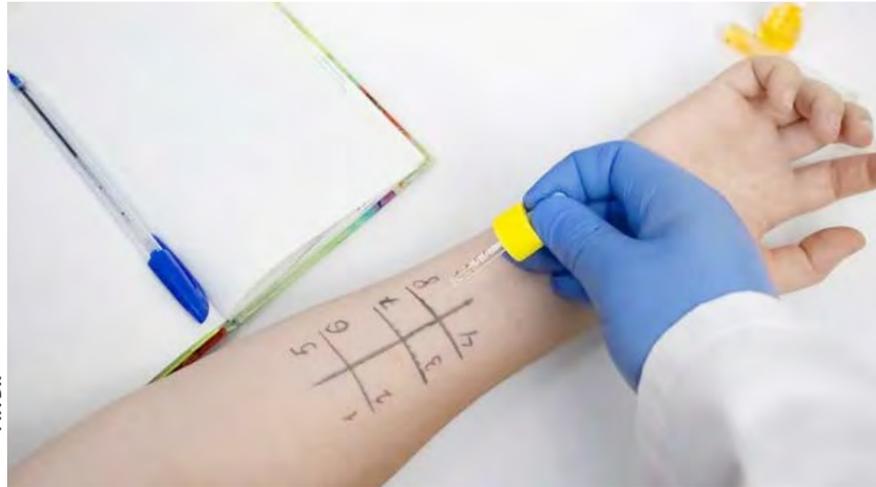
"La campagne moisson-battage de cette année a coïncidé avec la réception et l'ouverture depuis fin mai dernier de huit centres de stockage de céréales à El Asnam, Taghzout et à El Hachimia de nature à rendre plus facile aux céréaliculteurs le stockage de leurs récoltes", a expliqué le DSA.

ORAN. SANTÉ

Création de l'Académie africaine d'allergologie et d'immunologie clinique

La naissance de l'Académie africaine d'allergologie et d'immunologie clinique a été officiellement annoncée, jeudi soir à Oran, et aura son siège à Alger.

Cette institution a été créée à l'initiative du Professeur Habib Douagui, président de la Société algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique et président de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la Nation. L'annonce a été faite lors de l'ouverture des travaux du 16e Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique, organisé sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. L'événement a connu la présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui ainsi que du wali d'Oran, M. Samir Chibani. Selon le Professeur Douagui, cette nouvelle académie vise à concevoir des projets liés aux maladies allergiques et immunologiques dans différents pays africains, et à guider les instances concernées dans la prise de décisions pour développer ce domaine médical. Il a également souligné que l'objectif du congrès est d'assurer la formation continue des jeunes médecins. L'événement réunit environ 500 spécialistes venus de 14 pays, qui débattront de l'état actuel de l'allergologie et de ses avancées. Ce congrès scientifique vise aussi à renforcer les études cliniques, la formation et la recherche scientifique, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, dans les domaines de la prévention, du diagnostic et des approches thérapeutiques en allergologie et immunologie. Le Professeur Douagui a souligné que la participation de nombreux experts africains et européens témoigne de l'importance croissante des échanges scientifiques intercontinentaux et des liens solides entre les communautés médicales pour lutter contre les maladies allergiques et auto-immunes. Dans un message lu en son nom, le président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri, a affirmé que haut patronage du président de la République de cet événement "traduit l'attention particulière que l'Etat algérien accorde à la science, à la connaissance et à la recherche scientifique au service de la santé publique et de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens". Il a ajouté que l'organisation de ce congrès en Algérie "témoigne du rôle scientifique croissant



PH: DR

du pays en tant qu'espace de dialogue et d'échange académique entre les deux rives de la Méditerranée et à travers les continents européen et africain". De son côté, le Professeur Martial Ouédraogo, président de la Société africaine d'allergologie et d'immunologie clinique, a salué la qualité des intervenants participant à cette rencontre, qualifiant le congrès de véritable plateforme de coopération scientifique et de partage d'expertise. Le thème du congrès, "Du diagnostic clinique et moléculaire aux thérapies biologiques innovantes en allergologie", illustre, selon

lui, les progrès considérables de ce domaine. Les conférences traiteront de sujets variés comme l'immunothérapie allergénique, les allergies alimentaires, les traitements biologiques, les interactions entre allergies et maladies auto-immunes, soulignant ainsi la complexité et la dynamique de cette spécialité. Lors de la cérémonie d'ouverture, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a été honoré pour son soutien constant au domaine médical et scientifique. Plusieurs médecins et chercheurs universitaires ont également été distingués.

KHENCHELA. LOISIRS

Vers l'aménagement de 4 forêts récréatives

Pas moins de quatre (4) forêts récréatives seront prochainement aménagées dans la wilaya de Khenchela, a indiqué, jeudi, le conservateur des forêts, Bachir Bahri.

Il s'agit, selon le même responsable, des forêts de "Khebouza" qui s'étend sur 11,29 hectares, "Nassim" (21,36 hectares) dans la même commune, de Tizi Leesouak, dans la commune de Taouzianet (37,38 hectares) et de "Foum El Kaïs", dans la commune de Kaïs, couvrant une superficie de 53,81 hectares. M. Bahri a ajouté que le choix s'est porté sur ces sites boisés "en raison de leur nature juridique (propriété de l'Etat) et de leur situation au cœur d'une végétation luxuriante".

C'est notamment le cas, a-t-il souligné, de la forêt située dans la commune de Kaïs qui surplombe le barrage de "Foum El Kaïs" tout en donnant à admirer une flore superbe et une faune riche et variée, constituant un endroit attractif pour les adeptes du camping et du farniente, ainsi que pour les sportifs en quête d'oxygénation. Selon le même responsable, la conservation des forêts a lancé, durant la semaine en cours, un

appel à candidatures à l'intention des investisseurs dotés d'une expérience en matière de tourisme et de gestion de lieux de loisirs, et souhaitant exploiter ces forêts récréatives appartenant au domaine national.

Les investisseurs intéressés devront satisfaire au cahier des charges qui exige l'installation d'équipements pour la détente et le divertissement, notamment pour les familles et les enfants, en utilisant des matériaux respectueux de la nature, tout en préservant et en exploitant rationnellement ces espaces boisés.

MOSTAGANEM. INVESTISSEMENT

Octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à huit projets

Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé d'octroyer des autorisations d'exploitation exceptionnelles à huit projets d'investissement, dans le cadre des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la levée des obstacles sur les projets d'investissement en suspens, a indiqué vendredi un communiqué des services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé jeudi une réunion du comité

de wilaya chargé de lever les entraves administratives sur les projets d'investissement, en vue de régulariser la situation de dix dossiers d'investissement et de permettre leur mise en exploitation, selon la même source.

Dans ce cadre, le comité a approuvé l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à huit projets parmi les dix dossiers, activant principalement dans le secteur du tourisme, notamment des hôtels, des résidences et des complexes touristiques ainsi que

des camps de vacances, précise le communiqué.

Dans un souci de transparence et de contact direct avec les investisseurs, les concernés ont été reçus lors de cette réunion afin de présenter leurs projets et d'exposer les préoccupations entravant le lancement de leurs activités, ajoute la même source.

A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité de faciliter les procédures administratives et a donné des instructions aux directeurs exécutifs concernés pour la délivrance

des autorisations d'exploitation des projets prêts à démarrer.

Le même responsable a réaffirmé l'engagement des autorités locales à mettre en œuvre les orientations des hautes autorités du pays visant à promouvoir l'investissement et un climat des affaires transparent et souple, favorable aux investisseurs sérieux, pour la réalisation de leurs projets, dynamiser l'économie locale et la création de nouveaux emplois, a-t-on indiqué.

MILA. ÉNERGIE

Mise en service de 46 transformateurs électriques dans plusieurs communes

Pas moins de 46 transformateurs électriques ont été mis en service dans plusieurs communes de la wilaya de Mila dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services, apprend-on mercredi des services de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de communication de cette direction, Redha Fergani, a précisé que ces transformateurs ont été mis en exploitation "avant la fin du mois de mai passé" au titre du programme d'investissement de la direction pour 2025 dont l'exécution avait été entamée en septembre 2024.

Ce programme a porté sur la réalisation de 12 transformateurs électriques et 13,669 km de nouveaux réseaux de distribution comme programme d'urgence pour 2025 à travers les cités et agglomérations secondaires de neuf communes dont Teleghema, Tadjenanet, Mila, Tassadane Haddada et Chelghoum Laïd, selon la même source. Les autres transformateurs ont été réalisés dans le cadre du programme complémentaire et a concerné 15 communes dont Ferdjioua, Ain Mellouk, Zeghaïa, Sidi Merouane et Derradji Bouselah au travers desquelles 42 km de nouveaux réseaux ont été installés, a-t-on précisé de même source.

L'exploitation de ces transformateurs contribue, a ajouté le même cadre, à améliorer la qualité du service assuré aux clients de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Mila à travers plusieurs mechtas et agglomérations qui étaient confrontées à des perturbations de l'alimentation électrique et des coupures répétées durant, notamment la saison estivale.

EL-MENIAË. SONELGAZ

Divers projets pour améliorer le réseau électrique pendant la période estivale

Une série de projets ont été lancés par la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) dans la wilaya d'El-Meniaïa, en vue d'améliorer le réseau d'électricité, pendant la période estivale, a-t-on appris auprès de la direction locale de distribution. Parmi ces opérations, la réalisation de 43 km de nouvelles lignes avec mise en service de deux (2) transformateurs, en plus de l'exécution de 19 nouveaux raccordements de la wilaya au réseau du Grand Sud sur plus de 74 km linéaires, pour une distribution optimale de l'électricité, et ce pour un coût de 500 millions DA, a-t-on précisé.

La Sonelgaz a également mobilisé des équipes techniques d'intervention en cas de perturbations sur le réseau, notamment en été où sont relevés les pics de consommation, afin d'assurer des prestations à la hauteur des attentes de ses clients, a-t-on ajouté. L'entreprise a contribué, par ailleurs, à un programme d'élagage des arbres, sur un linéaire de 174 mètres linéaires, avec pour but de protéger son réseau et de prévenir les incendies de forêts, a conclu la source.

La Sonelgaz d'El-Meniaïa compte 28.676 clients raccordés au réseau d'électricité de basse tension et 670 clients au réseau de haute tension.

**S
T
R
O
P
S**

MALGRÉ UNE SAISON QUASIMENT BLANCHE

Ounas sur le radar du Paris FC

Des rapports médiatiques ont révélé qu'Adam Ounas, qui vient de passer une saison pratiquement blanche avec les Qataris d'Al-Sadd, a trouvé un accord préliminaire avec le club du FC Paris, récemment promu en Ligue 1 pour la saison 2025-2026.

Cette nouvelle intervient après l'échec des négociations de renouvellement entre Ounas et Al-Sadd SC, avec lequel son contrat a récemment pris fin. Ce départ ouvre donc la voie à un retour en Europe, via le championnat français. La transaction, si elle venait d'être conclue, est perçue comme une décision stratégique, à la fois pour le FC Paris, désireux de renforcer son effectif avec des joueurs talentueux, et pour Ounas, qui espère relancer sa carrière sur la scène européenne.

D'après le site spécialisé "Transfermarkt", la valeur marchande actuelle d'Ounas s'élève à 3,5 millions d'euros (juin 2025), un montant qui reflète toujours son potentiel.

Le FC Paris effectue un retour historique en première division française après 22 ans d'absence. La Fédération française de football a confirmé leur promotion en mai 2025, suite à leur deuxième place en Ligue 2 avec 82 points au terme de la saison 2024-2025.



Fondé en 1961 à la suite de la fusion de deux clubs locaux, le club a connu une riche histoire, dont un titre de champion de France en 1996 sous la direction de Guy Roux. Après avoir sombré dans les divisions inférieures au début des années 2000, le club a entamé une ambitieuse restructuration en 2019, qui l'a mené progressivement jusqu'à retrouver l'élite pour la saison 2025-2026.

Le FC Paris espère désor-

mais bâtir une équipe compétitive en combinant talents locaux et recrues comme Ounas.

Pour les observateurs, Adam Ounas représente un renfort important pour le secteur offensif du FC Paris, qui cherche à corriger ses lacunes des dernières saisons. Pour Ounas, ce retour en Ligue 1 est l'opportunité de prouver sa valeur dans un championnat majeur, lui qui n'a pas encore totalement confirmé les

espoirs placés en lui. Pour l'équipe nationale d'Algérie, ce retour en France pourrait également jouer en faveur d'Ounas, en augmentant ses chances de réintégrer les plans du sélectionneur en vue des qualifications pour la Coupe du monde 2026. Adam Ounas semble prêt à ouvrir un nouveau chapitre de sa carrière, tandis que le FC Paris mise sur lui pour porter ses ambitions lors de la saison à venir.

Hakim S.

CONVOITÉ PAR BENFICA LISBONNE

Le bon de sortie de Hadj Moussa fixé entre 15 et 20 millions d'euros

Le club de Benfica Lisbonne espère s'attacher les services de l'international algérien Anis Hadj Moussa lors du mercato estival 2025.

L'ailier des "Fennecs" est lié à son club actuel, le Feyenoord Rotterdam, par un contrat courant jusqu'en 2029, ayant signé en 2024 pour une durée de cinq ans.

Le talentueux joueur de 23 ans s'est distingué cette saison en Eredivisie, recevant de nombreux éloges de la part des supporters et des observateurs.

Selon plusieurs sources médiatiques concordantes, le club néerlandais aurait fixé le prix du transfert entre 15 et 20 millions d'euros, en plus de bonus. De son côté, Benfica se serait dit prêt à proposer une somme ne dépassant pas les 12 millions d'euros.

Des développements rapides sont attendus cette semaine, d'autant plus que le club portugais souhaite conclure l'opération au plus vite.



Il est à noter que la valeur marchande du joueur algérien a connu une nette progression ces derniers mois, atteignant 14 millions d'euros, alors qu'elle n'était que de 2 millions l'année précédente.

Hadj Moussa a disputé 44 matchs cette saison toutes compétitions confondues, inscrivant 11 buts et délivrant 6 passes décisives. Il s'est particulièrement illustré en Ligue des Champions, où il a été impliqué dans 4 buts (buts et passes décisives) en 11 rencontres.

Il a également participé à deux matchs avec la sélection algérienne, face à la Guinée équatoriale et au Rwanda, sans inscrire ni offrir de but. La saison écoulée est considérée comme la meilleure de sa carrière, lui qui avait souffert d'un grand manque de reconnaissance en France, ce qui l'avait poussé dans un premier temps à évoluer en Belgique, puis aux Pays-Bas.

H. S.

FRAÎCHEMENT TRANSFÉRÉ CHEZ LES "CITIZENS"

La CAN menace déjà la saison d'Aït-Nouri avec Manchester City

Les clubs européens, notamment anglais, se préparent à surpasser un obstacle de taille avec la tenue de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc, du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.



Guardiola, notamment en défense et en attaque.

Cette donnée intervient à un moment délicat pour le latéral algérien, qui ne s'est pas encore imposé comme titulaire depuis son arrivée au club. Lors du premier match de la Coupe du Monde des Clubs, Guardiola a préféré titulariser Nico Orelli au poste d'arrière gauche, reléguant Aït-Nouri sur le banc face au Wydad Casablanca. Toutefois, il est attendu qu'il obtienne davantage de temps de jeu lors des deux prochaines rencontres contre Al Ain (Émirats arabes unis) et la Juventus, notamment si Manchester City accède aux phases finales du tournoi.

Pour Aït-Nouri, la participation avec l'Algérie à la CAN pourrait représenter une occasion en or de démontrer sa valeur, tant aux yeux de Guardiola qu'aux recruteurs des grands clubs européens. Néanmoins, son absence prolongée sera un vrai test pour Manchester City, qui devra faire face à une période détermi-

nante du calendrier sans certains de ses cadres. La récurrence de ces absences en milieu de saison pourrait inciter les clubs européens à repenser leur politique de recrutement, en particulier face à la montée en puissance des joueurs africains dans les grands championnats. La dernière décision concernant les dates de la CAN risque de compliquer encore les choses, ouvrant la voie à de nouvelles tensions entre les clubs et les fédérations continentales.

Tiraillé entre son envie de représenter l'Algérie et ses engagements avec Manchester City, Rayan Aït-Nouri se trouve à un carrefour de sa carrière. Une bonne performance à la CAN pourrait renforcer sa position à City, mais une absence prolongée pourrait également pousser Guardiola à envisager des alternatives sur le long terme. L'équation est complexe... et désormais, la balle est dans le camp du joueur et de la direction du club.

Hakim S.

MONDIAL DES CLUBS

L'ES Tunis bat Los Angeles grâce à Belaïli

La formation tunisienne de l'Espérance de Tunis a battu l'équipe américaine de Los Angeles FC (1-0), en match comptant pour la deuxième journée du groupe D de la Coupe du monde des clubs 2025, disputé dans la nuit de vendredi à samedi, à Nashville (Etats-Unis).

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Youcef Belaïli à la 71e. Il s'agit du deuxième but de Belaïli au mondial des clubs, après celui marqué lors de l'édition 2018 aux Emirats Arabes Unis, à l'occasion du match pour la 5e place remporté face aux Mexicains de Guadalajara (1-1, 6-5 aux tirs

au but). L'ancien joueur du Mouloudia d'Alger a été désigné homme du match par La commission technique de la Coupe du monde des clubs. Dans l'autre match du groupe, le CR Flamengo a dominé les Anglais de Chelsea (3-1) et assure à ainsi sa qualification pour les quarts de finale. Lors de la première journée, le représentant tunisien s'était incliné devant le CR Flamengo du Brésil (0-2), tandis que Chelsea avait disputé du Los Angeles FC (2-0). La dernière journée qui sera décisive, verra l'Espérance de Tunis affronter mercredi (2h00) Chelsea pour le

deuxième billet pour les quarts, et le CR Flamengo croiser le fer avec Los Angeles pour la première place.

MANCHESTER CITY - AL-AÏN FC : L'ALGÉRIEN GHORBAL AU SIFFLET
Dans un autre registre, la Commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (FIFA), a désigné le trio arbitral algérien, dirigé par de Mustapha Ghorbal, pour diriger la rencontre Manchester City (Angleterre) - Al-Aïn FC (EUA), prévu lundi prochain à Atlanta (02h00, heure algérienne), comptant pour la 2e journée (Gr.G) de la Coupe du monde des clubs,

aux Etats-Unis (15 juin-13 juillet), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), vendredi soir dans un communiqué. International depuis 2014, Ghorbal (39 ans) sera assisté de ses compatriotes Mokrane Gourari (1er assistant) et Abbès Akram Zerhouni (2e assistant). Le quatrième arbitre est l'Australien Alireza Faghani. Il s'agit du deuxième match pour le trio algérien dans ce tournoi, après celui dirigé mercredi entre les Mexicains de Pachuca et les Autrichiens du RB Salzburg (1-2), au TQL Stadium de Cincinnati.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA PRÉVENTION MÉDICALE

Plusieurs thématiques abordées par les spécialistes présents

Plusieurs thématiques ont été abordées lors de la journée d'étude médicale placée sous le thème "La prévention et la protection médico-sportive dans le football", organisée jeudi à Alger, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué publié sur son site officiel. Cette rencontre scientifique tenue en présence du président de la FAF Walid Sadi, a réuni un panel de participants, notamment des docteurs et spécialistes en médecine du sport, les médecins des clubs (Ligue 1 et Ligue 2) et des ligues régionales et de wilayas. L'objectif principal était de partager les dernières connaissances médicales, échanger les bonnes pratiques et renforcer la culture de la prévention dans l'environnement footballistique algérien. Le dossier médical du joueur, l'examen et le suivi médico-sportif, la relation entre la pratique sportive et la consommation de drogues, ainsi que le football féminin à travers l'analyse d'une expérience pratique, ont été parmi les thématiques abordées lors de cette journée d'étude médicale, précise la FAF. La journée s'est poursuivie par un débat interactif riche en échanges et en questions, soulignant l'intérêt et l'implication des professionnels présents. Cette initiative, largement saluée par les participants, s'inscrit dans la stratégie d'accompagnement mise en place par la FAF en direction des clubs. Elle témoigne de la volonté de l'instance fédérale de renforcer la dimension médicale et préventive dans le football national, dans le respect des standards internationaux en matière de santé des athlètes, conclut la même source.

MONDIAL DE HANDBALL U21

Défaite de l'Algérie face à la Croatie

La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U21) a concédé une nouvelle défaite au Championnat du monde 2025 de la catégorie, en s'inclinant face à son homologue croate sur le score 24-35 (mi-temps : 07-18) en match comptant pour la deuxième journée du groupe D, disputé vendredi à Sosnowiec, en Pologne. Lors de la première journée, disputée jeudi, les handballeurs algériens s'étaient inclinés face aux Portugais (21-33). Dans l'autre match de la poule D, joué plus tôt ce vendredi, le Portugal a dominé le Canada (45-12). Les joueurs du sélectionneur national, Lakhdar Arrouche, boucleront le premier tour en croisant le fer avec le Canada, le samedi 21 juin (10h45, heures algériennes). A l'issue du tour préliminaire, les deux meilleures équipes de chacun des huit groupes accéderont au tour principal, tandis que les autres équipes prendront part à la Coupe du Président. Les matchs du tour principal et de la Coupe du Président se joueront les 23 et 24 juin. Les quarts de finale auront lieu le 26 juin dans les villes de Sosnowiec et Katowice, tandis que les demi-finales se joueront le lendemain (27 juin) à Plock et Kielce. L'équipe nationale s'était qualifiée pour ce Mondial en terminant à la troisième place du Championnat d'Afrique des nations 2024, disputé à Mahdia (Tunisie).

MONDIAL U19 (GARÇONS)

Le Sept national intensifie sa préparation

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 19 ans (U19) effectuera six stages pré-compétitifs, dont deux à l'étranger, en prévision de sa participation à la 11e édition du Championnat du monde 2025 de la catégorie (6-17 aout en Egypte), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline. Sous la houlette du sélectionneur, Salah Boucheikriou, le sept national débutera sa préparation par trois regroupements à Alger: du 22 au 26 juin, puis du 28 au 2 juillet et du 5 au 8 juillet, avant de rallier l'Egypte pour un stage du 9 au 15 juillet. La sélection nationale poursuivra sa préparation à Bahreïn du 16 au 24 juillet, avant l'ultime regroupement programmé du 26 juillet au 3 aout à Alger. Lors du Mondial 2025, l'Algérie évoluera dans le groupe C aux côtés de l'Espagne (tenant), de la Serbie et de la Croatie. Le 11e Championnat du monde (U19) se déroulera sur quatre sites : Cairo Stadium, Cairo Stadium Hall 2, Covered New Hall New Administrative Capital, et New Administrative Capital Olympic City Hall. Pour rappel, la sélection algérienne (U19) avait validé son ticket pour le Mondial de la catégorie en terminant à la cinquième place du Championnat d'Afrique des nations 2024 en battant la Libye (26-25) en match de classement. La finale du tournoi avait été remportée par l'Egypte devant la Tunisie (34-29).

GYMNASTIQUE/COUPE DU CHALLENGE MONDIAL

Kaylia Nemour imbattable aux barres asymétriques

La jeune gymnaste algérienne Kaylia Nemour poursuit son brillant parcours sur la scène mondiale de la gymnastique. Elle ne cesse d'ailleurs de récolter des médailles, confirmant sa suprématie depuis qu'elle a remporté l'or lors des derniers Jeux olympiques d'été à Paris 2024.

Cette fois, elle a ajouté une nouvelle médaille d'or à son palmarès lors de la Coupe du Challenge mondial.

L'athlète algérienne a décroché le vermeil aux barres asymétriques, avec un score de 14.700, dans le cadre de la Coupe du Challenge mondial qui se déroule actuellement à Tachkent, la capitale de l'Ouzbékistan.

Cette compétition fait partie d'une série de compétitions supervisées par la Fédération internationale de gymnastique. Elle constitue une épreuve importante permettant aux athlètes d'améliorer leur classement au niveau international.

Par ailleurs, Kaylia Nemour a rejoint un nouveau club, sous la direction d'une nouvelle



entraîneuse, Nadia Massé, entamant ainsi une nouvelle phase de préparation en vue de sa participation aux prochains Jeux olympiques d'été à Los Angeles en 2028.

Le Comité olympique et sportif algérien avait officiellement présenté, il y a un mois, la nouvelle entraîneuse de Kaylia Nemour. Il s'agit d'un nom bien

connu dans le monde de la gymnastique française. La première instance sportive algérienne a également réaffirmé son soutien total et son accompagnement de la championne algérienne dans cette nouvelle étape de sa carrière et dans son objectif de participer aux prochains Jeux olympiques.

Hakim S.

BOXE

La sélection algérienne en stage de présélection à Alger

La sélection algérienne masculine de boxe (seniors) effectuera un stage de présélection du 24 juin au 8 juillet au Complexe sportif de Sveltesse à Chéraga (Alger), en vue des importantes échéances internationales à venir, a appris l'APS mercredi auprès de l'entraîneur national, Khaled Harima. "Nous avons programmé un premier stage de présélection au Complexe sportif de Chéraga qui se fera avec un effectif élargi, composé de 33 boxeurs civils et militaires, ayant émergé lors des précédentes compétitions nationales, notamment les championnats d'Algérie seniors et la Coupe d'Algérie militaire", a précisé Khaled Harima à l'APS. Le sélectionneur national a expliqué également que les critères de convocation à ce stage de présélection reposent sur "des choix purement techniques". "Nous avons convoqué les champions d'Algérie dans les différentes catégories de poids. Cela ne m'a toutefois pas empêché de faire appel à certains boxeurs qui, selon moi, méritent une chance de faire partie de l'équipe nationale. J'ai également convoqué des

athlètes qui se sont distingués lors de la Coupe d'Algérie militaire. J'assume l'entière responsabilité de la sélection de tout boxeur que je considère comme possédant certaines qualifications, et je pourrai évaluer plus précisément leurs performances lors des prochains stages, afin de retenir les meilleurs", a-t-il dit. Concernant la situation des boxeurs Yughurta Ait-Beka et Mourad Kadi qui s'entraînent actuellement en France, l'entraîneur national a souligné à cette occasion qu'ils doivent au moins participer à la prochaine Coupe d'Algérie". "En tant que sélectionneur national, il est de mon devoir de traiter tous les athlètes sur le même pied d'égalité. J'ai également le droit de revoir leurs programmes d'entraînement afin d'ajuster le niveau lors des prochains stages", a expliqué Harima. Parlant des prochaines échéances qui attendent la sélection masculine seniors, l'entraîneur a insisté sur la nécessité de "revenir en force sur la scène

africaine, notamment lors des Championnats d'Afrique qui se tiendront en novembre prochain à Maurice et constitueront une étape cruciale. Quant aux Championnats du monde 2025, prévus en septembre à Liverpool, notre participation sera limitée à quatre ou cinq boxeurs, sélectionnés selon des critères techniques et physiques précis". Le programme de la sélection algérienne comprend la participation à plusieurs tournois internationaux tout au long de l'année dont l'objectif est de se préparer pour les Jeux olympiques 2028. "L'essentiel est d'arriver en 2028 avec au moins dix boxeurs capables de représenter l'Algérie sur la scène mondiale", a conclu Harima. L'entraîneur Khaled Harima a été désigné le mois de mai dernier comme nouveau sélectionneur national des seniors/messieurs de boxe. Il est secondé dans sa tâche par les entraîneurs Hamza Arab et Mohamed Allalou.

ATHLÉTISME / MEETING DE PARIS

Mohamed Yasser Triki termine 5^e au triple saut

L'athlète algérien, Yasser Mohamed Tahar Triki, a terminé à la 5e place aux concours du triple saut, vendredi au meeting de Paris, dans la cadre de la 8e étape de la Ligue de Diamant 2025 d'athlétisme.

L'Algérien a pris la 5e place avec un saut à 17,02 m, réalisant ainsi sa meilleure performance personnelle depuis le début de la Ligue de Diamant. Le podium du concours est revenu au Jamaïcain Scott Jordan (17,27m), devant le Burkinaabé Zango Hugues Fabrice (17,21) et le Français Gogois Thomas (17,11). Les prochaines étapes de cette Ligue de Diamant 2025 se dérouleront respectivement à Paris (France), Eugène (Etats-Unis), Monaco (France), Londres

(Angleterre), Silesia (Pologne), Lausanne (Suisse), Bruxelles (Belgique) et Zurich (Suisse).

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE U18 ET U20 EN STAGE

Par ailleurs, la sélection algérienne (Garçons/Filles) d'athlétisme effectuera un stage de préparation du 21 au 29 juin à Alger, en prévision des Championnats d'Afrique des moins de dix-huit ans et des moins de vingt ans, prévus la mi-juillet prochain au Nigeria, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de la discipline (Algeria Athletics). "La sélection nationale sera scindée en deux groupes distincts, suivant la spécialité de chaque athlète. Ainsi, les marcheurs et coureurs sur longues distances seront en groupe-

ment du 21 au 29 juin à Zeralda, alors que les sprinters et les hurdles seront en stage du 22 au 29 juin à Chéraga" a détaillé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Avant leur entrée en stage, les athlètes qualifiés devront effectuer toute une série de tests médicaux à l'hôpital d'El Kettar. "Ils devront se faire vacciner contre autres contre la fièvre jaune, et prendre le traitement nécessaire contre la malaria" selon la même source. La plupart des internationaux algériens qualifiés pour cette compétition continentale avaient réussi leurs minima lors des cinq Journées Elite & Jeunes Talents Sportifs, disputées à Alger et à Bejaïa.

TENNIS

Alger accueillera deux étapes du Circuit africain ITF U14

La Fédération algérienne de tennis (FAT) organisera deux étapes du Circuit africain ITF/CAT (U14), du 22 au 29 juin courant au tennis club de Bachdjarah (Alger), a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. La première étape se jouera du 22 au 25 juin, alors que la seconde étape aura lieu du 26 au 29 du même mois. "Ces étapes permettront aux participants (es) de gagner des points dans le classement africain de la catégorie en vue d'une qualification au Championnat d'Afrique", a précisé la FAT. Les tableaux simple et double de ces étapes seront dirigés par le juge-arbitre algérien, Amine Mohatât, titulaire d'un white-badge. La direction du tournoi sera assurée par la trésorière de la FAT, Asma Sahraoui.

TOURNOI M25 MONASTIR

Toufik Sahtali éliminé au 2^e tour

Le tennisman algérien Toufik Sahtali a été éliminé vendredi après-midi du Tournoi Professionnel "M25 Monastir", actuellement en cours en Tunisie, après sa défaite en deux sets contre le Tunisien Aziz Dougaz, au deuxième tour du tableau final. La tâche de l'Algérien de 26 ans semblait difficile dès le départ, face à un adversaire plus expérimenté (28 ans), classé de surcroît tête de série N1 de ce tournoi. La hiérarchie a été finalement respectée, avec la victoire de Dougaz, vainqueur sur le score de 6-3, 6-3. Au premier tour, Sahtali s'était qualifié aux dépens de l'Américain Reid Jarvis (6-1, 1-0 /retrait), alors que le Tunisien avait surclassé le Britannique Viktor Frydrych (6-2, 6-1). Dotée d'un prize-money de 30.000 USD, la compétition se déroulera du 16 au 22 juin, sur des courts en surface rapide. Elle a drainé la participation de joueurs venus des quatre coins du monde, dont certains sont relativement bien classés chez l'ATP.

CHAMPIONNATS ARABES U12

L'Algérie présente avec huit athlètes au Caire

Huit (08) athlètes dont quatre filles représenteront l'Algérie aux Championnats arabes des U12 (individuel et par équipes), prévus du 22 au 27 juin courant au Caire (Egypte), a annoncé vendredi, la Fédération algérienne de tennis (FAT) dans un communiqué. L'équipe des garçons est composée d'Amine Benyelles, Yannis Khmissa, Adil Zerhouni et Louay Hadid, tandis que celles des filles est présente avec Yasmine Arouni, Nour Mokhenache, Maya Bey et Charlize El Medjiri. Selon la même source, l'encadrement technique sera assuré par les entraîneurs Lotfi Benosmane et Bouchra Zitouni. L'équipe algérienne qui s'est envolée ce vendredi pour la capitale égyptienne, avait pris part à un stage de préparation la semaine dernière au centre fédéral d'entraînement de la FAT à Ben Aknoun (Alger).

BASKET 3X3

Le Nadi Riadhi de Ferdjioua invité à participer au championnat arabe en Égypte

Le Nadi Riadhi de basket-ball de Ferdjioua (NRBBF) a été invité, par l'Union arabe de basket-ball (UABB) afin de prendre part au 1er Championnat arabe des clubs de basket-ball, formule 3X3, prévu à Héliopolis (Egypte), du 10 au 13 juillet, selon des médias égyptiens. La section basket-ball de Ferdjioua évolue dans la ligue de basket-ball de Sétif et l'équipe 3X3 de Ferdjioua, composée des basketteurs de la catégorie juniors, avait déjà participé en 2023 à une compétition internationale à Monastir (Tunisie). Les joueurs de l'équipe du NRBBF de basket 3x3 iront en Egypte pour décrocher une place sur le podium et sont décidés à bien représenter l'Algérie dans cette 1re édition du Championnat arabe des clubs.

MONDIAL DES CLUBS

À Miami, la fièvre Boca

"Dale Boca! Dale Bo!" (Allez Boca! Allez Bo!) chanté en boucle, du jaune et du bleu à perte de vue, au Hard Rock Stadium comme sur les plages de North Beach où ils se rassemblent...

L'internationale des supporters de Boca Juniors met la fièvre à Miami. "Boca c'est tout pour moi. Ça va au-delà de l'amour, du pays, de tout", clame Ignacio Tedesco, 24 ans, venu de la province de Buenos Aires pour assister aux deux premiers matches de son équipe de cœur au Mondial des clubs. Depuis le début de la compétition, ceux qui électrisent l'ambiance mieux que personne dans les stades sont les fans sud-américains, ceux des équipes brésiliennes Flamengo, Botafogo, Palmeiras et Fluminense, mais aussi de l'autre formation argentine River Plate. Mais si un titre de champion du monde devait être décerné aux supporters, il le serait probablement aux survoltés de Boca. Comme lundi à la veille de l'entrée en lice du CABJ face à Benfica (2-2), un nouveau moment de communion s'est imposé au programme d'Ignacio ce jeudi après-midi avec un nouveau "banderazo", un lever de drapeaux, organisé au North Shore Ocean-side Park, dans la partie nord de Miami Beach. Et malgré la très forte chaleur (37 degrés), ils étaient plusieurs centaines de Bosteros (supporters de Boca) au rendez-vous annoncé sur les réseaux sociaux - et même par la presse argentine - avant de se retrouver au Hard Rock Stadium vendredi où ils ont été bien plus nombreux encore, plusieurs dizaines de milliers, pour encourager les leurs malgré la défaite (2-1) face au Bayern Munich.

ASADOS, CUMBIA ET FUMIGÈNES

Certains sont venus de très loin, comme Emanuel Fernandez Galasso, 42 ans, fondateur du consulat de Boca Juniors à Malaga. Ses membres, une centaine, ont le statut de socios internationaux. Selon la Fédération argentine de foot, on en recense plus



de 320.000 dans le monde. "Tous les Bosteros que vous rencontrez ne peuvent imaginer une vie sans Boca. J'ai besoin d'avoir des gens de Boca à mes côtés et c'est pour cela que ce projet a vu le jour en 2001. Et là où Boca va, nous allons: à Dubaï, en Argentine, à Miami... Boca est tout pour nous", dit-il fièrement.

Asados (barbecues de viandes), musique cumbia, bannières de peñas, drapeaux de Diego Maradona, fumigènes, chants collectifs, la fête bat son plein dans ce parc et sur la plage le long de l'océan Atlantique, devenus en quelques jours l'épicentre de la passion Boca. Et ici, pas de violence, loin des joutes parfois meurtrières entre barras bravas (groupes de supporters) en Amérique du Sud, sous les yeux mi-amusés mi-intrigués des habitants et des policiers. Passion, c'est le mot qui revient inlassablement dans la bouche des Bosteros. Pour Fernando Pascual, 23 ans, étudiant en psychologie vivant à General Pico, dans la province de Pampa, tout ceci s'explique naturellement. "Les passions vous aident à vous lever, elles vous aident dans vos pensées, elles vous aident dans votre philosophie de vie et c'est beau de partager une si grande passion avec tant de gens."

"LA MOITIÉ DE MON COEUR"

"En Argentine, nous sommes des gens

très passionnés, de politique, de football, de tout. C'est pourquoi nous entrevoyons tout avec tant d'affect, avec tant de force et que nous nous impliquons tellement (...). Dans la société américaine on ne vit pas les choses avec autant de passion, parce qu'en fin de compte, cela ne vous fait pas gagner d'argent. Cela ne vous procure rien d'autre que la joie de savoir que votre club favori est en train de gagner", développe-t-il.

Gabriela González, 46 ans, a elle fait le voyage avec sa famille depuis la Californie. "Nous avons tout quitté: travail, petits-enfants, tout... pour soutenir Boca avec mon mari, mes enfants, mon père et ma mère. On n'a jamais perdu le contact avec le club, nous sommes des socios internationaux depuis 2001", raconte celle qui réside aux Etats-Unis depuis cette date. "On fait la promotion de Boca auprès de nos amis américains et latino-américains. Les amis de mes amis sont déjà fans et vont voir les matches. On propage cette culture", poursuit-elle. "Boca, c'est la moitié de mon cœur." Pour Ignacio Tedesco, c'est tout aussi viscéral: "Je suis fan depuis que j'ai été dans le ventre de ma mère, qui m'a emmené à la Bombonera (le stade du club) quand elle était enceinte. Si Boca gagne, je suis heureux. Si Boca perd ou fait match nul, je suis triste. Si Boca a de bons résultats, je me sens rassasié. Dans le cas contraire, je me sens vide".

Le PSG de l'insouciance à la crispation

De l'arrivée décontractée du Paris SG à Los Angeles à la défaite crispante contre Botafogo jeudi, récit d'un séjour californien qui est passé en quelques heures de tournée triomphante du champion d'Europe à premier tour tendu au Mondial des clubs. Mercredi, à la veille de la déconvenue contre Botafogo (1-0) au Rose Bowl de Pasadena, l'ambiance est encore au beau fixe, sur les terrains d'entraînement habituellement dédiés aux "Ant Eaters" ("fourmiliers") de l'université d'Irvine, banlieue sud de Los Angeles. A quelques dizaines de mètres, des équipes universitaires de natation passent comme si de rien n'était, comme si le champion d'Europe de "soccer", l'équipe à battre du moment dans le sport le plus populaire au monde, n'avait pas investi les lieux pour une dizaine de jours. Il faut dire que les Parisiens affichent alors une telle décontraction sur la pelouse qu'on pourrait se méprendre sur leur identité, si ce n'étaient les tirs en pleine lucarne d'Achraf Hakimi et Gonçalo Ramos ou les dribbles de Désiré Doué. Même la course à la récompense individuelle suprême, gros enjeu pour le club de

la capitale, avec Ousmane Dembélé favori, est sujet à plaisanteries. "Vinha, ballon d'Or?", s'esclaffe un joueur pour se moquer d'un tir complètement manqué du milieu de terrain, désigné homme du match contre l'Atlético Madrid (4-0).

"SE RELAXER... ET GAGNER"

Ce succès large et flatteur avait embelli un peu plus le séjour des Parisiens, euphoriques depuis leur finale irrésistible contre l'Inter Milan (5-0) pour remporter la première Ligue des champions de l'histoire du club, deux semaines plus tôt. L'entraîneur Luis Enrique -- pieds nus sur la pelouse -- l'a confié: "la dernière semaine avant la Ligue des champions, c'était difficile à cause de l'excitation autour de l'équipe. Mais maintenant les rires dominant. Je suis vraiment heureux de l'atmosphère que je ressens". "Tout le monde profite, sous le soleil c'est mieux pour travailler", s'est réjoui l'attaquant Gonçalo Ramos. Gianluigi Donnarumma a aussi dit "merci au coach, merci à la direction" pour le quartier libre donné aux joueurs tous les après-midis, "afin de se relaxer" pour mieux... "gagner". Car le PSG n'est pas arrivé le 10 juin

en touriste au Mondial des clubs. Côté affaires, il entend profiter de ce nouveau format à 32 équipes pour assurer sa promotion aux Etats-Unis et surfer sur la vague Ligue des champions. Le président Nasser Al-Khelaïfi est de la partie. Déjà plus implanté que la plupart des autres clubs européens, Paris s'est installé dans une "PSG House" éphémère à Los Angeles, une boutique augmentée d'activités gratuites. Le club a communiqué sa satisfaction jeudi sur les ventes records de son nouveau maillot domicile: +37 % par rapport au lancement du maillot domicile 2021/22, record jusque-là sur cette catégorie.

HAGARDS

Côté sportif, l'enjeu aussi est important. Le PSG considère cette compétition comme le prolongement direct de son titre européen et non comme l'une des tournées ordinaires qu'il a pu organiser à l'étranger depuis une dizaine d'années. Et contrairement à beaucoup d'autres équipes continentales qui ont coupé après leur saison, considérant ce tournoi comme un redémarrage avec de nouvelles recrues, les Parisiens sont arrivés en pleine bourre, mus

par l'objectif d'un quintuplé, après la C1, le championnat, la Coupe de France et le Trophée des champions. A la veille du match contre Botafogo, Luis Enrique a maintenu une certaine pression en repoussant toujours plus loin l'objectif final: "Nous n'en sommes qu'au début, aux premiers pas d'une équipe qui veut devenir dominante. Notre objectif est très, très ambitieux".

Mais désormais, avant de voir aussi loin, il faudra s'extirper du premier tour. La défaite contre le club brésilien, dont le bloc bas a mis en échec les tentatives peu inspirées des attaquants parisiens, a semblé sonner les joueurs de la capitale, hagards au coup de sifflet final. Devant les journalistes quelques minutes plus tard, Désiré Doué, qui arborait le sourire des conquérants depuis plusieurs semaines, a perdu de sa superbe, décontenancé par ce revers inattendu. "Personne n'aime être au pied du mur." Dimanche, le groupe s'envolera à Seattle en vue de son dernier match du groupe B, contre les Sounders lundi (21h00/19h00 GMT). Avec une bonne nouvelle tout de même: le retour d'Ousmane Dembélé à l'entraînement collectif.

Flamengo terrasse les Blues et se qualifie pour les 8^{es}

Flamengo a créé une nouvelle sensation en terrassant Chelsea (3-1) lors du choc du groupe D du Mondial des clubs, obtenant sa qualification pour les 8es de finale, vendredi à Philadelphie. Décidément, cette Coupe du monde n'en finit pas de sourire aux formations brésiliennes. Au lendemain du succès de Botafogo face au champion d'Europe parisien (1-0), c'est une autre équipe de Rio qui a fait mordre la poussière à un illustre représentant européen, vainqueur de la Ligue Conference cette saison. Ce résultat, combiné à la défaite de Los Angeles FC d'Olivier Giroud et de Hugo Lloris contre l'Espérance de Tunis (1-0), propulse les Cariocas au prochain tour. Après leur victoire face au LAFC (2-0), les Blues s'attaquaient à un bien plus gros morceau en se frottant à des Brésiliens qui avaient fait forte impression au cours de leur premier match contre les Tunisiens (2-0). Ils ont été servis en étant bousculés durant plus de 90 minutes par un adversaire complètement déchaîné et soutenu par une forte colonie rouge et noir, les couleurs de Flamengo. Chelsea, 4e de Premier League, a ainsi été sérieusement malmené par le prestigieux club de Rio, qui a vu passer dans ses rangs des légendes telles que Garrincha, Zico, Romario ou Bebeto. Malgré l'ouverture du score rapide de Portugais Pedro Neto, auteur de son deuxième but du tournoi après une perte de balle au milieu du terrain du jeune défenseur Wesley França (21 ans), Flamengo a réussi à refaire son retard après la pause grâce à Bruno Henrique (62e), avant de doubler la mise par l'intermédiaire de l'arrière brésilien Danilo, un ancien du Real Madrid et de la Juventus Turin (65e). L'exclusion de Nicolas Jackson côté Chelsea a ensuite grandement facilité sa tâche (68e), Wallace Yan scellant définitivement le sort de la rencontre (83e). Le dénouement est logique pour l'actuel leader du championnat brésilien qui s'est montré beaucoup plus dangereux, déployant un jeu léché et résolument tourné vers l'offensive. Le but de Neto aura été l'un des rares éclairs de Chelsea, qui n'a pas pu compter sur sa pépite Cole Palmer, très discret dans l'ensemble. Flamengo s'est lui appuyé sur ses deux remuants ailiers, Luiz Araujo et Gerson, deux ex de la Ligue 1, pour semer la panique dans la défense anglaise. L'ancien Marseillais Gerson a notamment eu deux grosses occasions (44e, 54e) avant que ses coéquipiers ne finissent par faire plier l'arrière-garde des Blues. Pour Chelsea, le billet pour les 8es de finale passera désormais par un bon résultat contre l'Espérance de Tunis, mercredi, alors que Flamengo pourra dans le même temps tranquillement faire tourner son effectif face à Los Angeles, déjà éliminé.

LE POÈTE SOUDANAIS ABDEL WAHHAB HALAWI SUR LA GUERRE DANS SON PAYS

«La poésie ne peut pas arrêter la guerre, elle peut affronter sa laideur et nous devons éveiller les consciences»

Plus de deux ans après que la guerre l'eut chassé de sa maison du quartier d'Al-Halfaya, le poète soudanais retourna dans cette maison qui avait été autrefois un sanctuaire de mots, de souvenirs et de travail paisible. Ce qu'il y trouva n'était plus un foyer, mais une carcasse.

Les signes de destruction étaient partout. Les arbres qu'il avait soignés pendant des décennies étaient flétris et squelettiques. Des tessons de meubles jonchaient le sol, sa garde-robe avait été dépouillée et brûlée pour servir de bois de chauffage. « Rentrer chez moi, c'était comme revivre la tragédie que j'avais vécue », a-t-il confié à l'agence de presse chinoise, Xinhua. « Chaque détail que j'ai vu était une giflette, un douloureux rappel de ce qui s'était passé. » Pourtant, au milieu des ruines visibles, c'est l'absence de sa bibliothèque qui l'a le plus profondément touché. Plus de 40 ans de travail – poèmes interprétés par les plus grands chanteurs soudanais, manuscrits rares, photographies de famille, coupures de presse irremplaçables qui ont tracé son parcours créatif – avaient été réduits en cendres. « Ils n'ont pas seulement brûlé ma poésie », a-t-il dit. « Ils ont brûlé mes souvenirs. Ils ont brûlé tout ce qui faisait de cette maison un foyer. Ils ne m'ont rien laissé, si ce n'est mon cœur, ma foi et mon espoir en l'avenir. » Les cruautés de la guerre ne se limitaient pas à ses biens. Lors d'une fuite périlleuse à travers le désert vers l'Égypte, sa femme, sa com-



pagne de toujours, mourut et fut enterrée à Assouan, dans le sud de l'Égypte, loin de la terre qu'elle aimait. « J'ai perdu ma femme à cause de cette guerre », dit Halawi, refusant de s'étendre sur cette épreuve. « Elle repose désormais loin de chez elle. » Pourtant, même si la guerre a bouleversé son monde, Halawi reste attaché à son art. La poésie est devenue pour lui à la fois refuge et résistance. « Je rejette fermement cette guerre », a-t-il déclaré. « La poésie ne peut pas l'arrêter, mais elle peut en affronter la laideur. Nous devons éveiller les consciences. » Dans sa solitude, le poète dit qu'il continue d'écrire des chansons sur la vie, l'espoir, sur ce que le Soudan pourrait encore devenir. « Un poète doit porter un gilet pare-balles pour écrire sur les blessures de la patrie, les rêves du peuple et son droit à la vie », a-t-il déclaré. « Nous ne lâcherons pas la

plume. » La brutale guerre civile, qui dure depuis trois ans, a lourdement touché la communauté artistique soudanaise. Déplacements, exils et décès ont réduit ses rangs. Halawi a évoqué à voix basse la perte d'au moins 15 poètes, musiciens et artistes qu'il avait connus. Le poète Al-Sadiq Elias est décédé des suites d'une maladie aggravée par l'absence de soins. Hashim Siddiq, l'un des poètes les plus appréciés du Soudan, est décédé après avoir passé des semaines coincé à Omdurman, son évacuation en charrette tirée par un cheval devenant un symbole obsédant dans les milieux artistiques. « Difficile de créer quand on craint pour sa vie et celle de sa famille », a déclaré Halawi. Il a décrit la guerre comme « un monstre qui se nourrit de mort et anéantit tout ce qui est humain ».

R. I.

POUR PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Éthiopie et l'ONU signent un accord-cadre de coopération de 6,5 milliards de dollars

L'Éthiopie et les Nations Unies (ONU) ont signé un nouveau cadre de coopération de cinq ans, d'une valeur d'environ 6,5 milliards de dollars américains, pour accélérer le développement durable de ce pays d'Afrique de l'Est. Le Cadre de coopération pour le développement durable des Nations Unies pour la période 2025-2030 vise à faire progresser les priorités de développement de l'Éthiopie et à atteindre les Objectifs de développement durable, a déclaré le ministère éthiopien des Finances dans un communiqué. Le nouveau cadre de coopération envisage de relever les « défis les plus urgents » de l'Éthiopie à travers une approche globale qui favorise la résilience, l'inclusivité et la croissance durable en renforçant la résilience au changement climatique et aux chocs économiques, en construisant des systèmes alimentaires durables et en améliorant les moyens de subsistance, a noté le ministère. Selon le communiqué, environ 6,5 milliards de dollars sont nécessaires pour mettre pleinement en œuvre le cadre et environ 1,5 milliard

de dollars ont été mobilisés à ce jour. Composé de cinq piliers stratégiques, le cadre vise à créer des opportunités d'emploi en mettant l'accent sur l'autonomisation des jeunes et des femmes, la modernisation des programmes de développement par la transformation numérique, ainsi que la fourniture d'un soutien ciblé aux popula-

tions vulnérables telles que les femmes, les enfants et les personnes handicapées. Le ministère des Finances a révélé que le cadre, dont la mise en œuvre est prévue en juillet, a été élaboré conformément au Plan décennal de développement de l'Éthiopie, tout en reflétant l'engagement du pays envers l'Agenda mondial pour le développement

durable. L'Éthiopie abrite l'une des plus grandes équipes de pays des Nations Unies au monde, composée d'environ 28 agences onusiennes basées à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne. Le cadre a également introduit des mécanismes renforcés pour une meilleure coordination et un impact accru, a noté le ministère.

R. I.

NAMIBIE

Le FIC gèle 5 millions de dollars de produits présumés du crime

Le Centre de renseignement financier de Namibie (FIC) a gelé des produits criminels présumés d'une valeur de 96,9 millions de dollars namibiens (environ 5,4 millions de dollars américains) au cours de l'exercice 2024/2025, selon le rapport annuel de l'agence publié vendredi. La FIC, qui fait office d'unité nationale de renseignement financier du pays, a déclaré que les mesures de gel ont été exécutées en vertu de l'article 42 de la loi sur le renseignement financier, qui autorise des restrictions temporaires sur les fonds liés à des activités illégales jusqu'à 18 jours ouvrables pendant que les enquêtes sont menées. « Quatorze ordonnances de conservation d'une valeur de 79,95 millions de dollars namibiens ont été accordées au cours de la période considérée, ainsi que cinq ordonnances de confiscation totalisant 5,4 millions de dollars namibiens », a déclaré la FIC. Les cas concernaient des crimes tels que la fraude, l'évasion fiscale, la corruption et le blanchiment d'argent basé sur le commerce, a-t-il ajouté. Dans un cas, la FIC a soutenu la préservation de 3,06 millions de dollars namibiens liés à une fraude d'affinité visant un ressortissant étranger, tandis que dans un autre, elle a enquêté sur une société commerciale transfrontalière qui n'a pas respecté ses obligations fiscales dépassant 300 millions de dollars namibiens, indique le rapport. La FIC a également signalé une augmentation significative du nombre de rapports de renseignement proactifs et réactifs soumis aux autorités compétentes, notamment à la police namibienne et au bureau du procureur général.

TUNISIE

Hausse de 26 % des IDE en 2024

Les investissements directs étrangers (IDE) en Tunisie ont atteint 3,2 milliards de dinars tunisiens en 2024 (soit un milliard de dollars américains), enregistrant une hausse de 26 % par rapport à l'année 2023, a indiqué le directeur général de l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA-Tunisie), M. Jalel Tebib. S'exprimant à l'occasion du 30e anniversaire de la FIPA, M. Tebib a précisé que les IDE ont atteint 760 millions de dinars (0,26 milliard de dollars) au cours du premier trimestre de l'année 2025, marquant une progression de 25 % par rapport à la même période de 2024. Il s'est dit optimiste quant aux perspectives d'investissement en Tunisie, estimant que le pays pourrait attirer jusqu'à 6 milliards de dinars (près de 2 milliards de dollars) au cours des prochaines années, à condition de renforcer le climat des affaires et de créer un environnement favorable à la réussite des entreprises implantées dans le pays.

R. I.

BURKINA FASO

Le FMI débloque près de 33 millions de dollars supplémentaires

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé vendredi avoir validé le déblocage de 32,8 millions de dollars supplémentaires dans le cadre d'un plan d'aide au Burkina Faso. La troisième revue du programme a été "globalement satisfaisante", ouvrant la voie à "un déblocage immédiat d'environ 32,8 millions de dollars" et portant à 131,3 millions de dollars le total des fonds débloqués, écrit l'institution basée à Washington dans un communiqué. Le FMI avait approuvé en septembre 2023 un programme d'aide à destination du Burkina Faso d'un montant total de 305 millions de dollars afin de "renforcer la résistance aux chocs et réduire la pauvreté" dans le pays. "Les politiques de soutien et les conditions météorologiques favorables ont stimulé la production agricole en 2024", relève le FMI. "Cependant, l'insécurité généralisée continue de peser sur l'activité économique dans d'autres secteurs, en particulier l'extraction de l'or, principale source de recettes à l'exportation du pays", ajoute l'institution. "Les autorités sont sur la bonne voie et ont élargi leur programme de réformes structurelles en se concentrant sur la gouvernance budgétaire et la transparence", estime le directeur général adjoint du FMI, Kenji Okamura, cité dans le communiqué.

À L'EST DE LA RDC

Au moins 16 morts dans l'effondrement dans une mine

Au moins 16 personnes ont été tuées par un éboulement à Rubaya (est), dans la plus grande mine de coltan de la République démocratique du Congo (RDC). Jeudi, vers 08H30 (06H30 GMT), "une colline s'est effondrée et a enseveli des puits où se trouvaient des creuseurs", a indiqué Emmanuel Ndizeye, administrateur du territoire de Masisi, qui englobe les gisements de Rubaya. Selon lui, 131 creuseurs se trouvaient sur le site au moment de l'éboulement. 111 d'entre eux ont été sauvés, quatre sont portés disparus, et "16 corps ont été récupérés", a déclaré M. Ndizeye. L'est de la RDC détiendrait entre 60% et 80% des réserves mondiales de coltan, minéral dont est issu le tantalum, essentiel à la fabrication des équipements électroniques modernes.

R. I.

GUIDO CROSETTO, MINISTRE ITALIEN DE LA DÉFENSE APPELLE À LA RÉFORME DE L'OTAN

«Le monde a changé et nous continuons à parler comme si nous étions encore dans les années 90»

Lors d'un événement tenu à Padoue vendredi, le ministre de la Défense italien, Guido Crosetto, a plaidé en faveur de la réforme et la transformation de l'OTAN, affirmant que «l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) est désormais sans objectif clair et concret (...) et l'OTAN n'a plus de raisons d'exister, autrefois, le centre du monde était l'océan Atlantique ; aujourd'hui, le monde entier est important.» at-il déclaré, rapporte le journal *Fatto Quotidiano*, Crosetto.



ment s'est accéléré mais des pays émergents et des pays regroupés en bloc à l'exemple des BRICS rejoints par d'autres et des regroupements régionaux de coopération arrivent à imposer leur rôle sur la scène mondiale. Le ministre italien Crosetto a insisté par ailleurs sur l'impérative réforme de l'OTAN, sinon, selon lui l'organisation militaire occidentale «ne sera pas capable» de mener et jouer son rôle,

dans un monde qui n'est plus celui des années 90, période du début du monde unipolaire dirigée et sous domination des Etats Unis, après la chute de l'Ex-URSS. Pour, Guido Crosetto seule une transformation complète de l'organisation «permettrait de remplir ses missions de manière équitable et réaliste, en tenant compte des nouveaux équilibres géopolitiques», et du poids croissant, a-t-il indiqué «du Sud global

dans les affaires mondiales». Un Sud global qui depuis ces dernières années consent des efforts pour compter sur la scène internationale, selon ses aspirations et ses intérêts qui durant des décennies ont été frappés de plein fouet par les stratégies et les politiques du monde occidental, via notamment de l'Otan et des institutions financières FMI et BIRD. Par ailleurs, les médias occidentaux ont rappelé, ces derniers jours, les propos récents de Pete Hegseth, chef du Pentagone (ministère de la défense des Etats unis), affirmant 5 juin dernier que «les pays membres de l'OTAN ne devaient pas s'appuyer uniquement sur les États-Unis pour leur sécurité», commentaire reflétant les tensions internes au sein même de l'alliance militaire occidentale (Otan), notamment face au refus croissant de plusieurs États membres, d'augmenter leurs contributions militaires, en raison de la crise économique dans ces pays.

R. I.

Le Salvador annonce la saisie de 6,3 tonnes de cocaïne

Le président du Salvador, Nayib Bukele, a annoncé vendredi la saisie de 6,3 tonnes de cocaïne et l'arrestation de 17 narcotrafiquants présumés lors de quatre opérations "sans précédent" de la marine du pays dans l'océan Pacifique. Ces opérations ont eu lieu entre le 2 et le 10 juin à environ 1.000 milles nautiques (1.852 km) de la côte. Cinq embarcations ont été interceptées et la drogue, d'une valeur de 157,4 millions de dollars sur le marché, a été trouvée à bord de quatre d'entre elles, a indiqué M. Bukele sur son compte X. Dix Equatoriens, trois Guatémaltèques, trois Mexicains et un Colombien ont été arrêtés, a précisé le président, selon qui il s'agit "d'un des plus grands coups portés au narcotrafic dans l'histoire du Salvador". Le Salvador et les autres pays d'Amérique centrale sont situés sur la route de la drogue entre les pays producteurs d'Amérique du Sud, principalement la Colombie, le Pérou et l'Équateur, et le marché nord-américain. Un total de 27,2 tonnes de drogues, principalement de la cocaïne, d'une valeur totale de 681,1 millions de dollars, ont été saisies dans le pays en 2024, selon des chiffres officiels.

PANAMA

Le gouvernement décrète l'état d'urgence dans une province

Le gouvernement du Panama a décrété vendredi l'état d'urgence dans une province touchée par des violences et pillages, suspendant notamment les libertés de réunion et de circulation. La mesure concerne la province caribéenne de Bocas del Toro (ouest), où selon le gouvernement des groupes de manifestants ont provoqué des heurts, des pillages de commerces, des dégradations dans un aéroport et des blocages de routes. Le gouvernement "a décidé de déclarer l'urgence et de suspendre les garanties constitutionnelles sur l'ensemble du territoire de la province de Bocas del Toro pour une durée de cinq jours, afin de rétablir la paix et l'ordre", a annoncé le ministre de la Présidence, Juan Carlos Orillac, lors d'une conférence de presse. "Nous prenons cette mesure pour empêcher que des groupes radicaux et délinquants ne se réunissent pour organiser des actes de violence, de vandalisme, qui mettent en danger les biens et les personnes", a-t-il ajouté. Jeudi, "des groupes violents ont commis des actes criminels et de terrorisme urbain qui portent atteinte à l'ordre public, à la sécurité citoyenne et à l'institutionnalité démocratique", a affirmé M. Orillac, entouré de tous les ministres du gouvernement Mulino. La Constitution panaméenne prévoit que le gouvernement peut décréter une telle mesure "en cas de guerre extérieure ou de

troubles internes menaçant la paix et l'ordre public". A Changuinola, ville de Bocas del Toro, des groupes de personnes cagoulées ont jeudi pillé des commerces et incendié partiellement un stade de baseball où se trouvaient des policiers,

affirment les autorités. Un bureau et un entrepôt contenant des engrais et d'autres fournitures du géant américain de la banane Chiquita Brands ont également été pris pour cibles.

R. I.

DANS UN MARCHÉ MONDIAL MARQUÉ PAR DE FORTES TENSIONS GÉOPOLITIQUES

L'or recule, l'argent et l'aluminium en forte hausse

L'or s'est replié sur la semaine qui vient de s'achever, perdant de son attrait en tant que valeur refuge, tandis que l'argent et l'aluminium sont en hausse dans un marché marqué par de fortes tensions géopolitiques. Vendredi, l'once d'or s'échangeait à 3.372,11 dollars, contre 3.432,34 dollars sept jours plus tôt à la clôture. L'argent a, quant à lui, franchi un nouveau plus haut depuis 2012, à 37,3169 dollars l'once (dépassant celui qu'il avait atteint plus

tôt ce mois-ci), avant de redescendre. Le platine a lui touché jeudi un niveau inédit depuis 2014, à 1.350,17 dollars l'once. S'agissant du cours de l'aluminium, il a légèrement progressé, poussé par un accroissement du risque sur les producteurs du Moyen-Orient, face aux incertitudes géopolitiques et commerciales. Sur le LME, une tonne de métal d'aluminium coûte 2.538 dollars vendredi, contre 2.503 dollars sept jours plus tôt à la clôture. Les prix du cacao sont tombés

cette semaine grâce à une météo favorable à la croissance des fèves en Afrique de l'Ouest et des inventaires en hausse. La tonne de cacao pour livraison en décembre valait 5.311 livres vendredi à Londres, au plus bas depuis novembre 2024, contre 6.228 livres une semaine plus tôt en fin de séance. A New York, la tonne pour livraison en septembre s'échangeait à 8.178 dollars, contre 8.952 dollars vendredi dernier à la clôture.

R. I.

RETOUR DES RÉFUGIÉS

EN SYRIE

L'ONU demande un soutien international pour accélérer l'opération

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux réfugiés, Filippo Grandi, a appelé vendredi depuis Damas la communauté internationale à soutenir la Syrie pour accélérer la reconstruction du pays et permettre à davantage de réfugiés de rentrer chez eux. "Je suis ici pour lancer un appel à la communauté internationale afin qu'elle apporte davantage d'aide et de soutien au gouvernement syrien dans ce grand défi qu'est la reprise du pays", a dit M. Grandi à des journalistes en marge de sa visite dans la capitale syrienne. Plus de deux millions de réfugiés et déplacés internes sont rentrés chez eux en Syrie depuis la chute début décembre de Bachar al-Assad, avait précisé le responsable onusien la veille. "Parmi eux, environ 1,5 million de déplacés internes sont retournés dans leurs foyers, et 600.000 -un chiffre significatif- sont des Syriens réfugiés dans des pays voisins comme le Liban, la Jordanie, la Turquie et d'autres, qui sont rentrés au pays", a-t-il ajouté. D'après ce responsable, ce chiffre "reste une fraction du nombre total de réfugiés et déplacés syriens, mais il est en soi significatif".

BULGARIE

L'adoption de l'euro à partir de janvier 2026 approuvée

Les ministres des Finances de la zone euro ont approuvé l'introduction de l'euro en Bulgarie à compter du 1er janvier 2026, a annoncé l'Eurogroupe dans un communiqué. "Les ministres des Finances de la zone euro ont avalisé les évaluations positives de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne concernant le respect par la Bulgarie des critères de convergence", a précisé l'Eurogroupe dans son document publié jeudi. "Il s'agit de la première étape d'un processus par lequel le Conseil de l'UE adoptera les actes juridiques nécessaires pour permettre à la Bulgarie de devenir membre de la zone euro et de commencer à utiliser l'euro comme monnaie officielle dès l'année prochaine", a ajouté le communiqué. Dans le cadre de ce processus, la recommandation devrait être adoptée par le Conseil Ecofin, qui soumettra ensuite la question au Conseil européen. Celui-ci, après consultation du Parlement européen et de la Banque centrale européenne, adoptera les trois actes juridiques requis pour permettre à la Bulgarie d'introduire l'euro le 1er janvier 2026. Selon le communiqué, l'adoption de ces actes est prévue pour le mois de juillet. Le 4 juin, la Commission européenne a conclu que la Bulgarie avait accompli des progrès significatifs sur les quatre critères de convergence à l'euro, à savoir, la stabilité des prix, les finances publiques saines, la stabilité des taux de change et les taux d'intérêt à long terme. Membre de l'Union européenne depuis 2007, la Bulgarie deviendra ainsi le 21ème Etat membre à intégrer la zone euro.

R. I.

ELLE VISAIT À DURCIR LA JUSTICE DES MINEURS

Le Conseil constitutionnel français censure largement la loi Attal

Le Conseil constitutionnel a retoqué six articles de la proposition de loi de Gabriel Attal visant à durcir la justice des mineurs. Ce camouflet, motivé par le respect des principes éducatifs, remet en cause des mesures phares comme la comparution immédiate et la dérogation à l'excuse de minorité.

Le 19 juin, le Conseil constitutionnel a infligé un sérieux revers à la proposition de loi portée par Gabriel Attal, ancien Premier ministre et chef des députés Renaissance, visant à renforcer la justice pénale des mineurs et la responsabilité parentale. Sur les huit articles contestés, six ont été censurés, dont deux emblématiques : l'instauration d'une comparution immédiate pour les mineurs récidivistes dès 16 ans et la dérogation à l'excuse de minorité pour les 16-18 ans en cas de récidive grave. Des mesures pourtant plébiscitées par les Français.

UN PARCOURS LÉGISLATIF CHAOTIQUE ET UN DÉSAVEU POUR GABRIEL ATTAL

Ces mesures, soutenues par le ministre de la Justice Gérald Darmanin, visaient à rapprocher la justice des mineurs de celle des adultes, une approche jugée contraire aux principes constitutionnels. Le Conseil a réaffirmé que la justice des mineurs, fondée sur l'ordonnance de 1945, privilégie l'éducation à la répression. L'article 4, qui instaurait la comparution immédiate, a été censuré pour son incompatibilité avec l'exigence d'un relèvement éducatif et moral des mineurs. De même, l'article 7, qui inversait la règle de l'excuse de minorité en en faisant une exception pour les récidivistes, a été jugé contraire au principe constitutionnel d'atténuation de la responsabilité pénale selon l'âge. Ces décisions ont conforté les critiques des élus de gauche, comme Ugo Bernalicis (LFI), qui dénonçaient un texte répressif et précipi-



té, ainsi que celles des juges pour mineurs et des associations de défense de l'enfance. Ce dernier s'est félicité de cette décision en évoquant « un rappel fort » des juges et en affirmant : « la justice des mineurs n'est pas celle des adultes ! ». Le parcours législatif de ce texte, inspiré par les émeutes de l'été 2023, fut chaotique. Supprimés en commission à l'Assemblée et au Sénat, les articles controversés avaient été rétablis en séance grâce à la majorité centrale et à la droite. Malgré cette adoption, le Conseil constitutionnel a rappelé l'importance des procédures adaptées aux mineurs. Seule disposition validée : l'article 1er, qui aggrave les sanctions contre les parents défaillants en lien direct avec les délits de leurs enfants. Gabriel Attal, dans un communiqué cosigné avec Jean Terlier, a annoncé travailler à un nouveau texte respectant la décision. Sacha Houlié, ex-Renaissance) a salué une censure qui protège les principes fondamentaux.

LA PROPOSITION DU MINISTRE DE LA JUSTICE DARMANIN APRÈS LA CENSURE DE LA LOI ATTAL SOUTENUE PAR L'EXTRÊME DROITE, LE FN
Le ministre français de la Justice,

Gérald Darmanin, propose d'abaisser la majorité pénale à 16 ans après la censure de la loi Attal par le Conseil constitutionnel. Il appelle à une réforme constitutionnelle, difficile à court terme, et envisage de porter ce débat en 2027. La proposition divise, entre critiques de la gauche et soutiens du RN. Le 20 juin, au lendemain de la censure partielle par le Conseil constitutionnel d'une proposition de loi visant à durcir la justice des mineurs, le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, a pris position en faveur d'une réforme constitutionnelle pour abaisser la majorité pénale de 18 à 16 ans. Lors d'une intervention sur RMC, le garde des Sceaux a déclaré : « Je suis pour abaisser la majorité pénale à 16 ans. Et si on abaisse la majorité pénale à 16 ans, alors on pourra faire ces mesures fermes. » Cette prise de position intervient après la censure de plusieurs articles clés de la proposition de loi portée par Gabriel Attal, notamment celui remettant en cause l'excuse de minorité. Cette décision marque le poids de plus en plus important du Conseil constitutionnel qui pourrait être amené à retoquer une partie de la loi de simplification votée le 17 juin.

R. I.

LE DIPLOMATE RUSSE VASSILI NEBENZIA À LA RÉUNION DU CS

Il met en garde contre «une catastrophe nucléaire» et exige «l'arrêt des agressions» contre l'Iran

Lors du Conseil de sécurité de l'ONU, ce 20 juin, la Russie a dénoncé les frappes israéliennes contre l'Iran, en particulier celles visant des installations nucléaires placées sous supervision internationale. Moscou les juge illégales, dangereuses, et susceptibles de provoquer une «catastrophe nucléaire» régionale. Elle exige leur arrêt immédiat. Le représentant permanent de la Russie auprès de l'ONU, Vassili Nebenzia, a fermement condamné les attaques israéliennes contre l'Iran lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité, tenue ce 20 juin. Il a déclaré que « les frappes israéliennes intensives contre les installations civiles iraniennes sont absolument inacceptables et illégales au regard du droit international ». Moscou exige « l'arrêt immédiat des bombardements et des frappes sur l'Iran, en particulier contre les installations nucléaires placées

sous la protection de l'AIEA », a souligné Nebenzia. Il a mis en garde contre « une nouvelle catastrophe nucléaire, sans précédent, dans la région », affirmant que des sites civils liés au nucléaire étaient toujours sous le feu.

« LES ÉTATS-UNIS, LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET LE ROYAUME-UNI CO-AUTEURS DE L'AGRESSION ISRAÏÉLIENNE »

L'ambassadeur russe, Nebenzia a désigné les États-Unis, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni comme « co-auteurs de l'agression israélienne », en raison de leur soutien diplomatique à Tel-Aviv et de leur pression sur l'AIEA. Il a notamment cité une déclaration du chancelier allemand Friedrich Merz, selon laquelle « Israël fait le sale boulot à notre place ». Pour le diplomate russe, cette opération militaire est intervenue à la veille de nouvelles négociations entre

Washington et Téhéran, traduisant un « mépris total pour les efforts diplomatiques » – y compris ceux de leur propre allié américain.

APPEL À LA DÉSESCALADE ET AU RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL

Le directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, a rappelé que les inspections n'ont trouvé aucune preuve concrète d'un programme iranien d'armement nucléaire. Il a précisé que « l'AIEA est en mesure, grâce à un système de vérification robuste, de garantir qu'aucune arme nucléaire ne sera développée en Iran ». Grossi a également cherché à rassurer sur les risques immédiats : « Le niveau de radiation à l'extérieur de l'installation de Natanz reste normal, sans impact radiologique sur la population », bien qu'une contamination interne au site ait été confirmée. Il a indiqué que les inspecteurs de l'AIEA

retourneront en Iran dès que la sécurité sera assurée. Un moment inattendu a marqué la séance : l'envoyée spéciale des Nations unies, Dorothy Shea, a déclaré que « le gouvernement israélien a semé le chaos, la terreur et la souffrance dans toute la région ». La diplomate s'est rapidement corrigée, précisant qu'elle faisait en réalité référence à l'Iran. Ce lapsus n'a pas manqué de susciter des réactions dans la salle. L'opération israélienne, lancée le 13 juin, a ciblé plusieurs sites militaires et nucléaires iraniens. En riposte, Téhéran a déclenché l'opération « Promesse véridique 3 ». Selon les autorités sanitaires, plus de 220 personnes ont été tuées en Iran et plus de 1 200 blessées en Israël. La Russie appelle à une désescalade immédiate et se dit prête à jouer un rôle actif pour éviter « une guerre régionale dévastatrice », a conclu Nebenzia.

R. I.

LE PRÉSIDENT RUSSE VLADIMIR POUTINE SUR L'UKRAÏNE

«Les tierces parties n'ont pas intérêt à faire cesser le conflit, mais à instrumentaliser l'Ukraine à leur avantage»

Interrogé par Sky News Arabia, le chef d'État russe Vladimir Poutine a posé ses conditions pour mettre fin au conflit en Ukraine, insistant sur la neutralité de Kiev et l'abandon de toute ambition nucléaire. Il a ensuite élargi la discussion à l'Iran, soutenant, affirme-t-il « le droit d'Iran au nucléaire civil tout en appelant à désamorcer les tensions régionales ». Dans une interview accordée à Sky News Arabia, le président russe Vladimir Poutine a présenté la vision de la Russie pour mettre fin au conflit en Ukraine. Il a affirmé que la paix ne serait possible qu'à condition que l'Ukraine reste un État neutre, renonce à rejoindre toute alliance étrangère, en particulier militaire, et abandonne toute ambition de se doter d'armes nucléaires. Selon lui, ces garanties sont indispensables pour assurer une stabilité durable dans la région. Il a également rappelé que la Russie attendait de l'Ukraine qu'elle reconnaisse les résultats des référendums organisés dans quatre régions (les Républiques populaires de Donetsk et Lougansk, ainsi que les régions de Kherson et Zaporoujé). À ses yeux, ignorer ces résultats risquerait de relancer les affrontements armés. Il a exprimé l'espoir que les autorités ukrainiennes actuelles agissent dans l'intérêt national, indépendamment des influences extérieures. Le chef d'État russe a aussi accusé certaines puissances étrangères de prolonger délibérément le conflit en utilisant l'Ukraine comme un outil géopolitique. « Les tierces parties n'ont pas intérêt à faire cesser le conflit, mais à instrumentaliser l'Ukraine à leur avantage. « L'Ukraine mérite mieux que ça et ne doit pas être un instrument entre les mains de tiers opérant contre la Russie », a-t-il indiqué, insistant également sur le fait que tout règlement politique devrait inclure des solutions concrètes aux questions humanitaires, élément essentiel pour bâtir une paix durable.

« LA RUSSIE, TOUT COMME L'AIEA, N'ONT AUCUNE PREUVE QUE L'IRAN SE PRÉPARE À ACQUÉRIR L'ARME NUCLÉAIRE »

Le locataire du Kremlin a réaffirmé le soutien de la Russie au « droit de l'Iran à développer l'énergie nucléaire à des fins exclusivement civiles », indiquant « que Moscou était prête à fournir l'assistance technique nécessaire », tout en précisant que certaines questions restaient à clarifier dans le cadre des discussions internationales. Il a rappelé que « l'Iran n'ait voulu acquérir l'arme nucléaire et que l'Agence internationale de l'énergie atomique n'avait trouvé aucune preuve du contraire ». Poursuivant le président russe déclare : « Je dois dire que la Russie, tout comme l'AIEA, n'ont aucune preuve que l'Iran se prépare à acquérir l'arme nucléaire ». La Russie, a-t-il souligné, reste fermement opposée à toute prolifération d'armes de destruction massive.

R. I.

EN VUE DE SON CLASSEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Des chercheurs diagnostiquent l'état du mausolée de Massinissa

Une équipe de chercheurs du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) s'est rendue, jeudi, sur le site du mausolée du roi numide Massinissa, dans la commune d'El Khroub (Constantine) aux fins de diagnostiquer son état, a indiqué le directeur de la culture et des arts, Farid Zaiter.



PH: DR

Cette visite s'inscrit "dans le cadre des procédures techniques et scientifiques visant à élaborer un dossier en vue du classement de ce site au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)", a ajouté le même responsable dans une déclaration à l'APS. L'équipe a entamé son travail "en droite ligne des efforts du ministère de la Culture et des Arts visant à valoriser les mausolées royaux, en particulier le mausolée de Massinissa qui figure parmi les principaux monuments historiques de l'ère numide", a-t-il ajouté, notant que l'objectif du classement est de "préserver ce monument pour les générations futures et d'assurer sa sauvegarde en tant que symbole du patrimoine mondial".

L'équipe spécialisée, chargée de l'éla-

laboration et du suivi du dossier de classement a entamé sa mission de diagnostic du monument en s'attachant à collecter toutes les données scientifiques et historiques nécessaires à la finalisation du dossier qui sera soumis à un comité d'experts de l'UNESCO, a encore indiqué M. Zaiter, soulignant que le tombeau de Massinissa "se caractérise par une haute valeur symbolique reflétant l'époque numide qui a joué un rôle central dans l'histoire de l'Afrique du Nord, ce qui le prédestine à une reconnaissance internationale en tant que patrimoine mondial de l'humanité". Pour sa part, Dr Wafia Adel, responsable de l'équipe de chercheurs du CNRA, a souligné que ce mausolée est un "témoin unique de la civilisation numide, incarnant

la profondeur des racines historiques de l'Etat algérien", ajoutant que le travail "se poursuit pour préparer un dossier scientifique intégré, étayé par des documents, des cartes, des photos et des résultats de recherches qui devraient assurer l'acceptation du classement par l'UNESCO".

Le dossier à soumettre à l'institution onusienne sera "fondé sur une documentation historique et archéologique qui aura collecté toutes les informations historiques et archéologiques relatives au mausolée et son état actuel, y compris la date de sa construction et les rois qui y ont été enterrés, ainsi que les matériaux et les techniques utilisés pour sa construction", a-t-on indiqué.

COLLOQUE

Des recommandations pour la sauvegarde et la valorisation des archives manuscrites

Le colloque international sur "Les archives manuscrites dans le monde arabe et islamique", qui a clos ses travaux, jeudi à l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", s'est achevé par l'adoption de plusieurs recommandations visant à assurer une prise en charge scientifique, matérielle et technologique des archives manuscrites. Dans ce cadre, le communiqué final du colloque, organisé dans le cadre de la célébration de la Semaine mondiale des archives, a souligné l'importance d'une prise en charge à la fois scientifique et matérielle de ces archives, tout en recommandant l'intégration de l'intelligence artificielle dans le pro-

cessus de numérisation, ainsi que le recours à des spécialistes et à des experts dans ce domaine. Les participants ont recommandé le réseautage des indexes documentaires entre les institutions spécialisées, afin de préserver l'unité et l'authenticité des fonds archivistiques, ainsi que l'élaboration de textes législatifs pour compléter la loi actuelle relative à la protection du patrimoine culturel algérien, à travers un projet de sauvegarde du patrimoine manuscrit.

Il a aussi été suggéré de mettre en place un cadre juridique contraignant pour la collecte des archives manuscrites dispersées dans les zaouïas ou détenues par des

familles, en vue de leur dépôt au sein des institutions officielles.

Par ailleurs, l'organisation de campagnes de sensibilisation à destination des détenteurs de manuscrits et d'archives privées a été également préconisée par les participants, afin de promouvoir la culture de la sauvegarde numérique et patrimoniale. Les recommandations ont aussi porté sur la nécessité de renforcer la coopération et le transfert d'expertise entre les pays arabes et islamiques dans le domaine de la numérisation du patrimoine manuscrit, tout en appelant à la tenue régulière de telles rencontres. Ce colloque interna-

tional est ainsi appelé à constituer la première édition d'une série de conférences sur les archives manuscrites.

Lors de la séance de clôture de ce colloque, qui a réuni des représentants de 25 universités nationales, ainsi que des experts étrangers, un hommage a été rendu au professeur Hachi Omar, figure éminente dans le domaine des archives.

La distinction a été remise par le Directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounaâma, présent à cette rencontre organisée par l'université d'Oran 1, en collaboration avec la Direction générale des Archives nationales.

SIDI BEL ABBÈS

Un programme culturel varié pour la saison estivale

Un programme culturel et artistique riche et varié a été élaboré par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Sidi Bel Abbès, à l'occasion de la saison estivale, a-t-on appris du directeur du secteur, Abdelhak Amer Benrahou. "Ce programme comprend une série d'activités culturelles et artistiques destinées aux adultes et aux enfants", a précisé la même responsable relevant que des "Journées cinématographiques de l'enfant" seront organisées du 22 au 24 juin courant sous le slogan "Des petits yeux sur le grand écran", à l'initiative de la cinémathèque "Moksi" et en coordination avec le Centre algérien de la cinématographie (CAC). Aussi, des projections de films d'animation, ainsi que des activités éducatives et d'animation sont également prévues, indique-t-on de même source. Du 24

au 28 juin, des pièces de théâtre destinées aux enfants seront présentées par le Théâtre régional de Sidi Bel Abbès (TRSBA) dans la salle de cinéma "El-Amerna". Par ailleurs, le Festival culturel local "Lecture en fête", dans sa 13e édition, se tiendra du 22 au 26 juin à la Bibliothèque principale de lecture publique "Moudjahid défunt Mohamed El-Kebbati" et au niveau du lac de Sidi Mohamed Benali. Le même responsable a, d'autre part, indiqué que le 15e édition du Festival culturel international de danses populaires "se déroulera du 9 au 15 juillet prochain avec la participation de troupes de dix pays", ajoutant que l'événement comprendra des soirées artistiques, des défilés folkloriques et divers ateliers. Le Festival culturel national de la chanson raï est prévu, du 7 au 11 août prochain au théâtre de plein

air Saïm Lakhdar à Sidi Bel Abbès, à l'initiative du Commissariat du Festival et de l'Office national de la culture et de l'information. Des activités culturelles diverses seront aussi organisées dans le cadre des échanges culturels entre wilayas, notamment une caravane artistique en provenance de la wilaya de Bordj Bou-Arredj qui sera accueillie, du 18 au 22 juillet prochain, en plus du départ d'une caravane culturelle artistique de Sidi Bel Abbès vers cette wilaya. Enfin, les Journées nationales du film documentaire révolutionnaire sur la Révolution nationale seront organisées, en plus du lancement d'un concours de courts métrages sur le thème de la glorieuse Guerre de libération nationale, du 19 au 22 août prochain dans la salle de cinéma "Tessala", a-t-on fait savoir de même source.

CONSTANTINE

Le Festival international de l'inchad du 25 au 30 juin

Le théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani de Constantine abritera, du 25 au 30 juin prochains, la 11ème édition du Festival international de l'inchad avec la participation de 7 troupes locales et de 9 formations étrangères, a indiqué, mercredi, le commissaire du festival, Abdelali Louahouah. Animant une conférence de presse au théâtre régional, le commissaire du festival, traçant les grandes lignes du programme de cette manifestation culturelle placée, cette année, sous le slogan "Les voix de l'inchad chantent l'Algérie glorieuse", a fait part de la participation de mouchidine d'Algérie, du Sultanat d'Oman, de Tunisie, de Tanzanie, de Jordanie, de Syrie, de Malaisie, de Belgique et de Bosnie. La soirée d'ouverture, "confiée" au mouchid Abderrahman Bouhbila, d'Algérie, et à la troupe "Orboudj" du Sultanat d'Oman, sera marquée par un spectacle élaboré avec les techniques de l'intelligence artificielle, simulant la période durant laquelle le Prophète Mohamed (QSSSL) avait effectué la Hidjra à Médine, au cœur d'un décor illustrant les paysages de cette époque, selon M. Louahouah. Un programme académique et de formation a également été préparé, comprenant des séminaires et des ateliers animés par des spécialistes et des chercheurs dans l'art de l'inchad et des chants Soufis consacrés, notamment, à la flûte, par Kussaï Bilal, de Jordanie, et à la percussion par Hatem Amous, de Tunisie, selon le commissaire du festival. Les séminaires programmés seront dédiés à plusieurs thèmes liés, à l'art de l'inchad axés, notamment sur "l'inchad une vision civilisationnelle", "l'inchad et son rôle dans la sensibilisation" et "le soufisme et l'inchad religieux au Maghreb", en plus de conférences et de déclamations poétiques, a conclu M. Louahouah.

AÏN DEFLA

Une vingtaine d'exposants au Salon régional de l'artisanat

Une vingtaine d'exposants prennent part au salon régional de l'artisanat de la wilaya d'Ain Defla, ouvert jeudi et qui devra se poursuivre jusqu'au 26 juin courant au niveau du jardin public de la ville de Miliana. Plusieurs produits de l'artisanat sont exposés, à l'occasion de cette manifestation notamment des confitures faites à base de produits agricoles locaux et des produits de la ruche des artisans venus des wilayas d'Ain Defla, Oran, Tizi Ouzou et de Médéa, témoignant de la diversité et la richesse de ces régions. La poterie de la région de Boumedfaa à l'est d'Ain Defla est également présente. Le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) d'Ain Defla, Issam Mokhenache, a indiqué à l'APS, que cette manifestation est une "opportunité pour les artisans désirant commercialiser leurs produits et une occasion de faire connaître au grand public la particularité de la région concernant les produits de l'artisanat". "Ce salon va permettre aux artisans des différentes wilayas d'échanger entre eux sur leurs riches expériences dans le domaine et leur savoir-faire", a-t-il ajouté affirmant que "ce genre d'évènement contribue à la création d'une dynamique touristique dans la région, laquelle est connue pour ses multiples richesses, notamment historiques, archéologiques et culturelles".

Recette du jour



POULET MHAMER

Ingédients :

- 8-10 morceaux de poulet
- 1 c. à soupe smen, l'huile d'olive ou beurre
- moitié d'un citron confit
- 120 gr olives vertes
- 1 thym
- Pour la marinade :
- 1 oignon
- 3-4 gousses d'ail
- 1 c. à soupe gingembre frais
- 2 c. à soupe coriandre frais
- une pincée de safran
- 1 jus de citron
- 1 c. à café sel

- 3-4 c. à soupe huile d'olive
- sel
- poivre

Préparez la marinade :

Hachez ensemble l'oignon et l'ail, et placez dans un large saladier ou plat. Ajoutez le gingembre frais haché, la coriandre fraîche hachée. Ajoutez le safran (en poudre ou sinon les pistils), le sel, le poivre noir et l'huile d'olive. Mélangez tous les ingrédients bien ensemble.

Marinez bien chaque morceau de poulet en essayant de le bien enrober de marinade. Laissez reposer les morceaux de poulet au moins deux heures dans la marinade. Faites revenir les morceaux de poulet dans un peu d'huile d'olive, dans une marmite à fond épais. Ajoutez le smen et le citron confit coupés en morceaux. Ajoutez le restant de la marinade et couvrez d'eau. Couvrez et laissez cuire

jusqu'à réduction de la sauce. Prélevez les morceaux de poulet, et placez les dans un moule allant au four. Faites dorer le poulet quelques minutes au four. Remettez la sauce sur le feu, ajoutez les olives, le thym, et ajustez le gout de la sauce avec le sel et le poivre noir. Laissez bien réduire, puis présentez les morceaux de poulet bien rôtis avec la délicieuse sauce onctueuse aux olives.

Gâteau du Jour

GATEAU MOELLEUX AU CACAO

INGRÉDIENTS

- 100 g de beurre
- 100 g de sucre
- 3 cuillères à soupe de cacao en poudre non sucré
- 200 ml de lait tiède
- 2 œufs
- 250 g de farine avec levure incorporée
- Mode cuisson Empêchez votre écran de devenir noir

Instructions

Préchauffez le four à 180°C (chaleur tournante si possible), Cela garantit une cuisson homogène dès que la pâte est prête.

Dans un grand saladier, fouettez le sucre avec le beurre ramolli, Vous pouvez utiliser un batteur électrique pour obtenir une texture bien crémeuse et légère.

Ajoutez les œufs un à un, en fouettant entre chaque ajout, Cette étape permet d'incorporer de l'air pour une pâte bien aérée.

Incorporez la farine progressivement, Mélangez petit à petit pour éviter les grumeaux. Si vous avez un



batteur, gardez une vitesse moyenne.

Dans un bol à part, diluez le cacao dans le lait tiède, Cela aide à libérer les arômes du cacao et facilite son incorporation.

Versez le mélange cacao-lait dans la pâte, Mélangez jusqu'à obtenir une pâte lisse, homogène et sans grumeaux.

Beurrez un moule à cake et saupoudrez légèrement le fond de sucre, Cette astuce crée une croûte fine et caramélisée très agréable en bouche.

Versez la pâte dans le moule et enfournez pour environ 35 à 40 minutes, Vérifiez la cuisson en plantant la lame d'un couteau au centre : elle doit ressortir sèche.



Conseil du jour

5 ROUTINES DÉTOX QUOTIDIENNES FACILES

1. EAU CITRONNÉE LE MATIN
2. FAIRE DU SPORT
3. BROSSAGE À SEC
4. BAIN DÉTOX
5. FAIRE DU YOGA

Le saviez-vous ?



LA FRAISE BLANCHE EST UNE FRAISE À COULEUR INVERSÉE, ET QUI A UN GOÛT SEMBLABLE À CELUI DE L'ANANAS

Bon à savoir !

Il est crucial de protéger les enfants des effets néfastes du soleil. Leur peau et leurs yeux sont particulièrement sensibles aux rayons UV, et une exposition excessive peut entraîner des coups de soleil, des dommages cutanés et oculaires, voire des risques de cancer de la peau à l'âge adulte. Il est donc essentiel d'adopter des mesures de protection dès le plus jeune âge.



Astuce du jour:

LA PELLICULE DES CHEVEUX

Pour lutter contre les pellicules, plusieurs astuces naturelles et produits spécifiques peuvent être utilisés. Choisir un shampoing doux et adapté, rincer abondamment, et éviter de se gratter sont des étapes

clés. Des remèdes naturels comme le vinaigre de cidre, l'aloë vera, l'huile de coco, ou les huiles essentielles (tea tree, lavande) peuvent également aider à apaiser le cuir chevelu et réduire les pellicules.

CITATION DU JOUR

« Le meilleur chemin est toujours celui qui est le plus direct. »

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA
DIMANCHE 22 JUIN 2025 - PRIX : TADLES - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 600 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Une épreuve de sensations fortes

Ils seront 12 coursiers pur sang arabe de 4 ans et plus à se ranger sous les ordres du starter ce dimanche à l'hippodrome El Eulma dans le prix Tadles qui servira de support PMU des trois paris tiercé, quarté et quinté, une épreuve à caractère de bonne qualité, à surprise, et très difficile à décortiquer car, presque la totalité des chevaux présents ont déjà démontré et prouvé de gros moyens physiques, car si se réfère à la liste des engagés en lice, tout les concurrents ont déjà été classés dans des compétitions comme celle du jour, donc l'ensemble des chevaux ont des coefficients de réussite très élevés et cela suite à leur total gains, à part le mâle bai Jazi de Monlau avec zéro dinar, le reste possèdent presque le même total gain, cela explique la difficulté de trouver les cinq lauréats de ce pari PMU. À cet effet, nous vous conseillons, de voir du côté des profs des grandes écuries et le savoir des entraîneurs et l'efficacité des jockeys les plus performants actuellement. Pour rappel, cette course et réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 356 000 DA en gains et places depuis le 1er janvier sur un parcours classique de 1600 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. GEM SAM. Ce cheval de 5 ans, cette fois est piloté par son crack jockey S. Benyettou.

2. NASR WATEN. Il vient de reprendre confiance après deux

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
AB. LOUNISSI	1	GEM SAM	S. BENYETTOU	57	2	H. FERHAT
N. BOUCHELAGHEM	2	NASR WATEN	O. CHEBBAH	57	11	MED HAMIDI
D. LEMMADI	3	HAYTHAM (0)	MS. GUEHIOUCHE	57	1	MED HAMIDI
S. DAHDOUH	4	GEORGE D'HEM	D. BOUBAKRI	57	7	PROPRIÉTAIRE
S. DLIH	5	HORR D'HEM	AB. AIDA	56	8	AM. LACHEHEB
CH. AIDA	6	MANSOURATE EL MESK	CH. ATTALLAH	55	12	CH. AIDA
ML. ZAABOUB	7	MAOUAL EL BASRA	B. BERRAH	55	9	PROPRIÉTAIRE
ABS. LAHMICI	8	AFFILA	A. KOUAOUCI	55	6	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	9	FARIDIX	AP : Y. CHELLAL	54,5	5	A. DJEBBAR
L. ZAABOUB	10	KAISARA	AB. ATTALLAH	54	10	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	11	JAZI DE MONLAU	M. HARECHE	53	3	A. DJEBBAR
M. BOUCHENAFI	12	SOLTANAT EL MESK	JJ : MA. AIDA	52,5	4	CH. AIDA

échecs, ce protégé de l'efficace entraîneur Med Hamidi peut venir encore occuper une place à l'arrivée.

3. HAYTHAM. Il n'est pas régulier dans ses sorties, cette fois encore aura des difficultés de prendre une place sur le podium.

4. GEORGE D'HEM. Ce protégé de la maison Dahdouh reste sur un excellent palmarès, il peut venir créer un exploit.

5. HORR D'HEM. Il est l'un des premiers favoris.

6. MANSOURATE EL MESK. Vu le lot présent cette femelle alezan de 7 ans, n'aura pas la tâche facile.

7. MAOUAL EL BASRA. Toujours dans l'argent, ce jeune mâle de 4

ans, reconduit toujours par son fétiche jockey Bilel Berah.

8. AFFILA. Cette fougueuse coursière à de gros moyens physiques, cette fois encore jouera les premiers rôles.

9. FARIDIX. Le proprio de ce magnifique coursier cette fois a fait appel au jeune Youcef Chellal pour

qu'il prend les rênes cette fois. Méfiance.

10. KAISARA. Au-dessous du lot.

11. JAZI DE MONLAU. Aléatoire.

12. SOLTANAT EL MESK. C'est un jument qui préfère les distances plus courtes que celle du jour.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

5. HORR D'HEM - 8. AFFILA - 7. MAOUAL EL BASRA - 1. GEM SAM - 2. NASR WATEN

LES CHANCES

4. GEORGE D'HEM - 9. FARIDIX

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT

1 - Intermédiaires - 2 - Abouter - Porte préjudice - 3 - Possessif - Salon - 4 - Méprise - Mis à la porte après la répétition du numéro - 5 - Degré d'une échelle - Sur le point d'être ivre - 6 - Fleuve français - Calcium - En crise - 7 - Riche - Col - 8 - Forme d'être - Épure - 9 - On les mange faute de grives - Convindra - 10 - Menée en bateau - Réfléchi - 11 - Drame à Hiroshima - Brûlis - 12 - Couleurs - Passe au crible.

VERTICALEMENT

1 - Confirmation - 2 - Signe musical - Enzyme - Lac des Pyrénées - 3 - Faire du feu - Repaire - 4 - Apostat - Dévorées - 5 - En dernier - Cité sumérienne - Pensées - 6 - Argent - De près - Hitlérien - 7 - Déesse marine - Pillages - Société d'assurance - 8 - File - Saules - 9 - Irlande - Faute de langage - Deux ôtés de trois - 10 - Quantités de rondins - Piège à poissons.

Mots fléchés

Brillante	Façon d'avancer	Sodium	Lit de vache	Charge animale
Stupidité	Irlande	Sur une borne	Entre père et fils	Bout de bois
Trait d'union			Auxiliaire	
Le prix de la poste			Missive	
		Fléchie		
		Araignée		
En tenue		Article	Double voyelle	Exposés
Édenté		À terre	Pêche-resse	
	Garder à vue			Dépravées
	Fin de participe			
Acide			Opposition	
Enzyme			Incisive	
		Poisson		Temps compté
		Vachement		Fait surface
Étoile			Beau domaine	
Indique le lieu			Béquille	
	Il a un revenu			
	Façons d'agir			
Laisse froid		Tendue		
Jarosse			Lac d'Ecosse	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Discours solennel prononcé devant une assemblée (8 lettres)

P	E	T	R	N	I	E	R	E	S	T	N	E	M	E	D	N	T
E	R	T	O	E	E	L	U	O	J	T	E	R	E	B	A	A	N
E	M	E	I	I	I	H	T	N	A	L	A	G	A	L	I	I	F
C	N	I	S	O	L	S	T	I	D	E	N	I	E	L	R	E	N
U	R	R	S	B	E	O	N	I	R	E	S	L	A	L	N	O	
R	E	A	E	F	E	E	S	S	O	R	C	E	M	I	T	I	I
C	T	D	N	T	E	I	O	R	P	B	E	H	N	R	A	A	P
E	R	N	A	T	I	L	E	D	L	P	E	F	E	E	T	B	S
R	E	A	F	I	S	I	O	O	U	U	I	V	N	L	E	R	E
N	N	R	N	I	A	N	N	O	R	A	S	A	U	B	E	U	N
E	I	G	E	A	E	D	L	T	N	N	I	I	E	M	R	T	O
I	G	I	S	S	R	E	G	A	S	U	A	N	J	U	U	E	S
L	O	T	I	G	T	T	O	L	A	F	J	L	E	H	S	R	S
V	R	V	I	E	M	R	E	I	N	A	V	T	I	M	U	R	I
E	E	L	L	O	U	H	O	R	D	E	E	O	E	E	E	A	O
D	E	F	R	N	A	R	C	E	R	A	T	S	I	J	R	R	P
T	E	N	E	R	D	R	O	L	A	G	E	N	I	L	E	R	C
R	E	D	R	O	N	T	U	O	M	E	I	A	L	P	E	R	E

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ANIER - ARRET - ASTRE - BERET - BLOND - BOITE - CRAN - CREME - CROSSE - DELIT - DEMENT - DEVISE - ECRAN - ELAN - ESPION - ETAT - FALOT - FELIN - FRIME - GALANT - GILET - GRAND - HEURT - HORDE - HUMBLE - INEGAL - INEDIT - INERTE - JAIS - JEUNE - JOULE - LIEN - LIERRE - LOUPE - MARIN - MORNE - MOUT - NAÏF - NAIN - NORD - OISIF - ORDRE - OSIER - PLAIE - PRESSE - POISSON - PROIE - RECRU - REFLET - REJET - SERIN - SEREIN - STAR - TAILLE - TERNE - TOILE - URBAIN - USAGER - USURE - VAIN - VOIE - VOILE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Dithyrambe - 2. Émet - Est - 3. Cie - Ans - St - 4. Ot - Éteinte - 5. Nette - Sue - 6. Délétère - 7. Ep - Uélé - N.S - 8. Réel - Urnes - 9. Tirets - Osa - 10. An - Si - le - 11. Néo - Ras - Ut - 12. Testaments.

VERTICALEMENT :

1. Déconcertant - 2. Imite - Peinée - 3. Tee - T.D - Er - Os - 4. H.T - Éteules - 5. Atèle - Tira - 6. Rêne - Élus - A.M - 7. Assister - Ise - 8. Mt - Nue - Noé - 9. Sternes - Ut - 10. Ente - Essarts.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Frénésie - Retraites - Do - Est - Tri - Ger - Idées - Mat - Ase - le - Nèpe - Son - Étiers - Été - Nuées - Em - Art - Émeu - Ues - Eûtes - Messe - Lèse.

VERTICALEMENT :

Arrogant - Rue - EE - Éteintes - Enter - Peu - S.S - Ers - Aérée - Isatis - Sème - Il - Dés - Seul - Nette - Oe - Ute - Éreinté - Es - Assise - Émise.

MOTS MASQUÉS GLANDEUR

5e cas mortel de grippe aviaire cette année au Cambodge

Le Cambodge a enregistré son cinquième décès dû à la grippe aviaire cette année, avec la mort d'un homme de 52 ans, a annoncé samedi le ministère de la Santé. "Un villageois de la province orientale de Svay Rieng est décédé jeudi, des tests ayant confirmé qu'il avait contracté le virus de la grippe aviaire H5N1", a indiqué le ministère cambodgien de la Santé, dans un communiqué. "La victime a touché des poulets malades et morts, deux jours avant de tomber malade", a-t-il précisé, ajoutant que l'homme avait "de la fièvre, de la toux et des difficultés respiratoires" avant de mourir à l'hôpital. Le mois dernier, le Cambodge avait enregistré son quatrième décès de la grippe aviaire cette année avec la mort d'un garçon de 11 ans. Le virus H5N1 est généralement transmis aux humains après un contact avec des oiseaux infectés ou dans des environnements à haut risque, comme les fermes ou les marchés d'animaux vivants. Toutefois, la probabilité de transmission aux humains reste rare.

Huit morts dans un accident de montgolfière au Brésil

Huit personnes ont trouvé la mort samedi dans l'incendie puis la chute d'une montgolfière dans le sud du Brésil, a annoncé le gouverneur de l'Etat de Santa Catarina. "Huit victimes sont décédées et treize survivants", tel est le bilan parmi les "21 personnes à bord" qui avaient pris place à bord de la montgolfière, a déclaré le gouverneur Jorginho Mello dans un message sur les réseaux sociaux. Des vidéos prises par des témoins et diffusées par la télévision brésilienne ont montré le moment où le ballon a pris feu dans les airs, au-dessus de la ville côtière de Praia Grande. La nacelle s'est détachée et est tombée en flammes. Les causes de l'accident font toujours l'objet d'une enquête. Les vidéos montrent que les conditions météorologiques étaient bonnes. Praia Grande est une destination réputée pour la pratique de l'aérostation au Brésil. Il s'agit du deuxième accident mortel impliquant une montgolfière au Brésil en quelques jours : il y a moins d'une semaine, une passagère a péri lors d'un vol dans l'Etat de Sao Paulo (sud-est).

Démantèlement d'un réseau de trafic de pièces de monnaie à valeur archéologique à Oran

Les services de la Gendarmerie nationale d'Oran ont démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de biens culturels de valeur archéologique, en l'occurrence d'anciennes pièces de monnaie, a-t-on appris vendredi auprès du Groupement territorial de ce corps de sécurité. L'opération, menée par la brigade de protection des biens culturels, a permis la saisie de 97 pièces de monnaie anciennes datant des époques romaine et ottomane ainsi de l'ère de l'Émir Abdelkader, indique la même source. Cette opération



a été effectuée suite à l'exploitation d'informations concernant un individu qui exercé un commerce illégal d'objets archéologiques via les réseaux sociaux, a-t-on

ajouté. À la suite de ces renseignements, des investigations ont été lancées, et après l'accomplissement de toutes les procédures légales, les membres du réseau, composé de trois individus opérants entre les wilayas d'Oran et de Mascara, ont été arrêtés. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Othmania (Oran) pour les délits de vente ou dissimulation d'objets issus de fouilles ou de prospection, ainsi que de détention et de trafic de biens culturels.

Mexique: sauvetage de 3 427 bébés tortues victimes de trafic

Les autorités mexicaines ont annoncé vendredi le sauvetage de 3.427 bébés tortues et l'arrestation d'un homme accusé de trafic illégal de faune. Lors d'une inspection routière dans l'État mexicain du Chiapas (sud), des agents ont découvert la cargaison. Les animaux étaient "dans des boîtes en carton, dans des conditions de surpopulation", a indiqué par communiqué le parquet fédéral chargé de la protection de l'environnement. Le conducteur a été remis à des agents fédéraux pour être présenté devant le ministère public. Il s'agit de tortues d'eau douce Tra-



chemys venusta, aussi connues sous le nom de tortues hicotea, une espèce originaire du Mexique, d'Amérique centrale et de Colombie. Cette espèce, consommée pour sa chair en Amérique centrale et dans le sud du Mexique ou vendue comme animal de compagnie, fait l'objet au

Mexique d'un régime de protection spécial en raison de sa surexploitation. "Les animaux étaient transportés sans la documentation accréditant leur origine légale, ce qui constitue une infraction à la réglementation environnementale en vigueur", a précisé le parquet.

7 morts et plus de 580 blessés sur les routes en 48 heures

Sept (7) personnes sont décédées et plus de 580 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile. Dans ce cadre, les équipes de la Protection civile ont enregistré durant la période du



19 au 21 juin en cours, 427 interventions, suite à plu-

sieurs accidents de la circulation à travers le territoire national, qui ont causé 7 décès ainsi que 581 blessés. Par ailleurs, neuf (9) personnes sont décédées par noyade au niveau des plages et dans des mares d'eau dans plusieurs wilayas du pays,

relève le bilan. S'agissant de la surveillance des plages autorisées à la baignade, les unités de la Protection civile ont effectué 984 interventions pour le sauvetage de 617 personnes, dont 91 évacuées vers les structures sanitaires locales. Les secours de la Protection civile de la wilaya d'In Gazzam sont intervenus pour le sauvetage de 6 personnes (3 à bord d'un camion et 3 autres dans un véhicule léger) cernées par les eaux d'Oued Etine El-Haoua, a-t-on ajouté de même source.

Nigéria: 20 morts dans une attaque de Boko Haram



Une attaque-suicide dans le nord-est du Nigeria, imputée au groupe terroriste Boko Haram, a fait au moins 20 morts parmi des combattants antiterroristes, ont rapporté samedi des médias locaux, citant des responsables et des témoins oculaires. "Nous avons perdu 20 personnes dans l'attaque suicide qui a eu lieu hier (vendredi) vers 21h15 (heure locale) alors que nos membres se trouvaient près du marché aux poissons", a déclaré Tijjani Ahmed, chef de la milice antiterroriste du district de Konduga dans l'Etat de Borno. "Dix-huit personnes sont mortes sur place et 18 autres ont été blessées. Deux autres sont décédées à l'hôpital, ce qui porte le nombre de morts à 20", a déclaré M. Ahmed. Depuis plus de quinze ans, le nord du Nigeria est secoué par des attaques terroristes qui ont fait plus de 40.000 morts et deux millions de déplacés dans cette région du pays le plus peuplé d'Afrique, selon l'ONU.

EXPRESS- HISTORIQUE

Rusé (9)

Une fois encore, le renard s'élança, tête baissée, vers sa proie... mais il réalisa, hélas trop tard, l'ampleur de sa méprise !!!



Aïe c'est quoi ça ?!!!!

Il chuta dans un puits, et ce ne fut qu'à cet instant qu'il comprit la raison du saut du coq ...



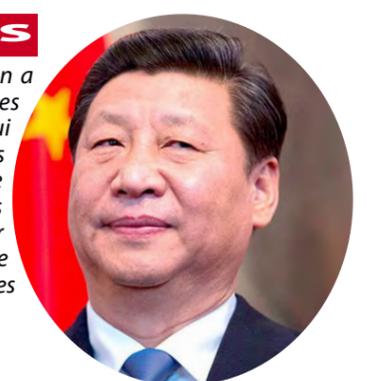
AAAAAA
AAAA
AA..

à suivre

AUX POINGS

« L'action militaire d'Israël contre l'Iran a provoqué une escalade soudaine des tensions au Moyen-Orient, ce qui inquiète profondément la Chine. Nous nous opposons à toute action qui porte atteinte à la souveraineté [...] d'autres pays. Toutes les parties doivent oeuvrer pour que le conflit s'apaise au plus vite et pour éviter une nouvelle escalade des tensions ».

Le président chinois Xi Jinping





Dans la journée : Dégagé
Vent : 22 km/h
Humidité : 58 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 17 km/h
Humidité : 87 %

Dohr : 12h50
Assar : 16h42
Maghreb : 20h14
Ïcha : 21h55

Lundi 27 dou el
Hidja 1446
Sobh : 03h38
Chourouk : 05h30

ELLE PRÉVOIT UNE CROISSANCE D'ACTIVITÉ DE 8 À 12% EN 2025

Air Algérie Cargo fait le plein

Air Algérie Cargo prévoit une hausse « notable » de son activité pour l'année en cours, a indiqué un responsable de la compagnie, soulignant la « totale » disponibilité de la société à accompagner les opérateurs économiques, et à s'adapter à leurs exigences en matière d'export et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de promotion des exportations.



Ph : DR

Dans une déclaration à l'APS, le directeur commercial d'Air Algérie Cargo, Noureddine Rabah Benabbes, a indiqué que, « la compagnie prévoit une croissance de 8 à 12% dans le fret aérien en 2025 comparativement à 2024, un taux identique aux prévisions de l'Union internationale de l'aviation (IATA) pour la région ». Selon le responsable, « cette croissance sera soutenue par une hausse de la demande de la part des exportateurs algériens ainsi que la mobilisation de moyens supplémentaires », relevant « l'importance de ce type de transport adapté aux spécificités de diverses marchandises dont l'exportation exige un transport rapide et sécurisé, à l'instar des produits pharmaceutiques, et les fruits et légumes ». L'année passée, la société avait transporté environ « 29.000 tonnes de marchandises, en progression de 32% par rapport à 2023 », selon un bilan présenté par M. Rabah Benabbes. Ajoutant que, « les produits industriels, les pièces de rechange, les produits électroniques, agricoles et agro-alimentaires représentaient l'essentiel des marchan-

dises exportées via les lignes exploitées par la compagnie l'année dernière ». D'après le même responsable, « ces marchandises ont été destinées à divers pays sur les cinq continents, dont la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Russie, la France, la Turquie, l'Arabie saoudite, Qatar et le Canada », affirmant qu'« Air Algérie Cargo œuvre à consolider sa présence en Afrique, un marché "prometteur", et plus particulièrement au Sénégal et en Mauritanie ». Il a fait part, à ce propos, de « la disponibilité de la société à satisfaire les demandes croissantes des opérateurs économiques, suivant les évolutions du marché, via la mise à disposition des conditions favorables et des moyens nécessaires à l'export, soit à travers l'acquisition ou l'affrètement d'avions », relevant « la possibilité d'ouvrir de nouvelles lignes suivant la demande ». Concernant le plan d'action pour cette année, « la compagnie œuvre à renforcer ses capacités compte tenu de la hausse de la demande, avec la poursuite de l'exploitation de l'aéronef

(Boeing 737-800 BCF) mis à sa disposition par la société mère (Air Algérie) et qui a été renforcé par un Boeing 737-700 d'une capacité de 16 tonnes, affrété par Air Algérie, avec la possibilité d'affréter d'autres avions selon la demande ». La compagnie compte d'autre part obtenir une autorisation d'exploitation aérienne dans le domaine du fret aérien (Certificate Air Operator-AOC) auprès de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), ce qui constitue « un grand pas stratégique » pour la société. Cela donnera à Air Algérie Cargo une autonomie totale dans la gestion de ses capacités, en lui ouvrant de nouvelles perspectives d'étendre son réseau et adapter sa flotte avec les besoins du marché. À noter que le Fonds spécial pour la promotion des exportations (Fspe) mis en place pour accompagner les exportateurs, accorde une aide de l'ordre de 50% du coût du transport aérien. Le 6 janvier dernier, la prise en charge « anticipée » des coûts du fret a été lancée, où l'opérateur ne paie que 50% du coût de transport, au lieu de payer la totalité et attendre le remboursement, dans le cadre des nouvelles facilitations destinées à encourager les exportations hors hydrocarbures et accroître la compétitivité à l'international.

L. Zeggane

ENFANTS DE MOINS SIX ANS C'est parti pour la campagne de vaccination

Le ministère de la Santé lance aujourd'hui, une campagne nationale de vaccination des enfants de moins de six ans non vaccinés ou en retard vaccinal, a indiqué un communiqué du ministère.

Selon la même source, « dans le cadre de l'amélioration de la couverture vaccinale de routine des enfants concernés par la vaccination à travers les 58 wilayas, le ministère de la Santé organise, aujourd'hui, le lancement d'une campagne nationale de vaccination des enfants de moins de six ans non vaccinés ou en retard vaccinal ». À cette occasion, « le ministère a mis en place tous les moyens matériels

et humains pour le succès de cette campagne de sept jours (du 22 au 28 juin en cours), en assurant les quantités suffisantes de vaccins ainsi que le matériel médical nécessaire », a précisé la même source, rappelant que « le programme de vaccination a permis, au fil des années, d'éliminer plusieurs maladies infectieuses et de protéger la santé des enfants, l'Algérie ayant franchi de grands pas dans ce domaine à travers le calendrier national de vaccination ». À noter que « cette campagne nationale couvrira l'ensemble du territoire au niveau des structures sanitaires de vaccination ». D'après le communiqué, « des caravanes médi-

cales mobiles seront mobilisées pour atteindre les zones enclavées dépourvues de centres de santé ». Ajoutant que, « les équipes médicales et paramédicales mèneront des campagnes de sensibilisation à l'adresse des parents sur l'importance de rattraper les retards de vaccination de leurs enfants ». En effet, toute baisse de la couverture vaccinale, à l'échelle nationale ou régionale, expose la population à la réapparition de maladies évitables par la vaccination (cas sporadiques ou épidémiques), à l'instar de la réapparition de la diphtérie, a conclu le communiqué.

L. Z.

MUSTAPHA HIDAOUI
PROMET

Des colonies de vacances de vacances

« exceptionnelles » en 2025

« Les colonies de vacances 2025 seront à la fois exceptionnelles, différentes et innovantes », a indiqué le ministre de la Jeunesse Mustapha Hidaoui lors d'une visite à Oran à la veille du lancement officiel, hier, de la saison estivale.

S'exprimant lors du lancement d'un exercice de simulation du fonctionnement et de l'organisation des centres de vacances et de loisirs pour la saison estivale, en présence de la Commissaire nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, au village méditerranéen de Belgaid (Bir El-Djir), le ministre a souligné que « ces colonies sont le fruit d'une préparation collective approfondie ».

Ajoutant qu'« elles visent notamment à offrir aux enfants de la diaspora nationale résidant à l'étranger, ainsi qu'à ceux issus de 40 wilayas du pays, des moments de détente et d'épanouissement inoubliables ». M. Hidaoui a précisé qu'« après de nombreuses réformes structurelles menées au sein des centres de vacances, nous avons œuvré à instaurer une approche innovante et qualitative, tant sur le plan de la numérisation du secteur, que sur celui de l'élaboration d'un projet pédagogique ambitieux, sans oublier la formation spécialisée des encadreurs ». Notant que « l'étape que nous franchissons aujourd'hui, celle de la simulation, nous permet d'évaluer concrètement notre niveau de préparation avant le lancement officiel des colonies ». Elle constitue un test grandeur nature pour mesurer l'efficacité des nouvelles mesures adoptées », a-t-il fait savoir. Le ministre a également mis en avant « les objectifs pédagogiques de ces colonies », précisant qu'« elles permettent aux jeunes de développer des valeurs essentielles telles que l'esprit de citoyenneté, le sens civique et l'entrepreneuriat. Elles visent aussi à renforcer des compétences fondamentales comme le leadership, la communication, le dialogue et l'autonomie », a-t-on appris de même source.

L. Z.

SOUS-RIRE

Le monde rejette leur guerre génocidaire et leur mépris du droit international

